# INTRODUCTION

*CES pages, accueillies naguère par* la Vie Spirituelle (LXX, *1944, pp. 30-43 ; 110-128), ont d'abord été prononcées sous forme de causerie à un groupe d'universitaires à qui l'on essayait de faire connaître quelques aspects de la vie spirituelle aux premiers siècles de l'Église. Elles n'apprendront rien à quiconque est au fait de l'histoire de nos origines chrétiennes. Mais puisqu'elles paraissent maintenant dans une collection consacrée aux problèmes que pose le mystère du mariage chrétien,* sacramentum magnum,

*il n'est pas inutile, en guise d'introduction, de les situer par rapport à ces problèmes, et de montrer ainsi comment une esquisse de l'histoire de la virginité chrétienne peut intéresser la théologie et la spiritualité du mariage.*

***

*Quand on fera l'histoire de la pensée chrétienne à notre époque, il faudra consacrer un chapitre important à la théologie du mariage. De nos jours en effet, on a pu assister en ce domaine à un véritable progrès de la réflexion des théologiens, amenés, sous la poussée de la vie chrétienne, à considérer de nouveau les positions sur lesquelles ils vivaient depuis saint Augustin. L'indéniable pessimisme du grand docteur africain, encore assombri par tous les systèmes qui avaient raidi une pensée si souple et si nuancée, paraissait inacceptable à des âmes qui ne se résignaient pas à ne vivre dans le mariage qu'un idéal chrétien diminué. Non que tout dût être accepté dans les déplacements de perspectives qu'elles proposaient d'opérer dans l'édifice classique de la théologie du mariage, et il faudra sans doute revenir de certaines distinctions qui furent un moment fameuses, — mais des vues restaient acquises, qui ne paraissaient nouvelles que parce qu'elles étaient très anciennes,* nova et vetera. *On retourne aux sources,*

*à la Genèse, au livre de Tobie, à l'Épître aux Éphésiens, à la liturgie des noces, et l'on y puise du mariage une vue toute rafraîchie.*

*On reparle sans ambages de la sainteté du mariage, de la possibilité pour les chrétiens de se sanctifier dans et par le mariage, et non plus malgré le mariage. On découvre, si on avait été tenté de l'oublier, que le mariage est un sacrement, signe efficace de sanctification, un* « mystère » *par où le couple chrétien reproduit l'union mystérieuse du Christ et de son Église. Le mariage n'est plus incompatible même avec les plus hautes aspirations mystiques, et l'on ira jusqu'à dire qu'il est une* « *vie consacrée* ».

***

*Tout cela est excellent. Mais il ne faut pas pour autant qu'un légitime renouveau de la théologie du mariage fasse méconnaître d'autres valeurs et d'autres aspects des choses, ni qu'une nouvelle mise en place des éléments de cette théologie aboutisse à un déséquilibre d'un autre genre. Il ne faut donc pas oublier qu'il y a d'autres vocations :* « *Chacun a reçu de Dieu son don propre, l'un d'une manière, l'autre d'une autre* » (I Cor., VII, *7). Il y a d'autres voies qui conduisent à la sainteté, et il est partout possible de se sanctifier et d'arriver à la vie mystique, même en dehors*

*de la vie conjugale ! Le mariage est une « vie consacrée », mais il est d'autres consécrations, plus formelles et plus exclusives encore. L'Église les a toujours admises ; mieux, elle leur a toujours réservé, elle leur réserve encore ses plus intimes préférences.*

*L'histoire le montre, et les pages qui suivent le rappelleront, la Mère Église a toujours parmi ses enfants préféré le petit troupeau des vierges, la part la plus illustre du troupeau du Christ, comme parle saint Cyprien. Saint Paul déjà répondant aux problèmes qui se posaient aux fidèles de Corinthe, ne dissimulait pas sa préférence pour la chasteté absolue : « Il est beau pour un homme de ne pas toucher à la femme »* (I Cor., VII, *1). Et il souhaitait que tous fussent comme lui capables de garder la continence parfaite* (VII, *7). Cependant, comme sa pensée est mesurée et nuancée ! Cette estime de la virginité ne vient pas chez l'Apôtre d'on ne sait quel mépris pour la chair et l'œuvre de chair. Il connaîtra plus tard à Éphèse de ces hérétiques qui interdisent le mariage* (I Tim., IV, *3). Mais « tout ce que Dieu a créé est bon », et la pensée chrétienne authentique rejette absolument tout ce qui pourrait rappeler le dualisme des gnostiques et des manichéens, des cathares et des albigeois, voyant dans la matière et dans la chair l'œuvre d'un dieu mauvais, et la source maudite qui souille tous ceux qui s'y abreuvent. Insi-*

*dieuse tentation pour le chrétien que ces infiltrations d'une pensée étrangère ; de très grands n'y ont pas toujours résisté, et qui oserait dire que même saint Augustin n'a pas gardé dans le fond obscur de sa conscience quelques restes de ce manichéisme qu'il avait autrefois professé, et qu'il combattait pourtant avec toute la vigueur de sa dialectique et de sa foi ? Il est certain apparemment que jamais saint Paul n'aurait dit comme Augustin que le bien du mariage n'est que l'usage bon d'une chose mauvaise : « Bonum nuptiarum bonus usus mali »* (C. Julian. Pelag. III, *53 ;* P. L. *43, 729). La préférence accordée à la virginité n'est pas superstition de l'intégrité physique, encore moins est-elle mépris du mariage ; c'est ailleurs qu'elle se fonde.*

***

*Dans le traité, souvent trop négligé, qu'il a consacré à l'étude du premier homme, saint Thomas d'Aquin se demande si dans ce bienheureux état d'innocence, la procréation des enfants se fût opérée par l'union des sexes* (Ia Pars, *98, 2). A en croire saint Grégoire de Nysse, les premiers hommes se seraient multipliés, comme les anges, de façon purement spirituelle*[1]. *Cela n'est pas*

1. *La création de l'homme*, ch. XVIII, 188 a b, 189 a b ; *Sources chré-*

*raisonnable, répond saint Thomas. Le théologien respecte trop la nature pour supposer que ce qui dans l'homme est naturel, comme la vie animale avec ses organes et ses fonctions, ait pu lui être donné comme suite et châtiment du péché. Ainsi dans le premier jardin, la race humaine se serait reproduite par génération, et l'homme aurait goûté en cet acte une joie d'autant plus vive et délicate qu'elle eût été plus pure, plus calme et paisible, paradisiaque, pourrait-on dire, sans mélange de cette ardeur trouble et inquiète qui s'y glisse depuis le péché* [1]. *Aussi, et c'est la conclusion qui nous intéresse, en ce bienheureux état d'innocence, la continence n'eût-elle pas été louable ; en ce paradis où tout était pur et lumineux, les vierges n'auraient mérité aucune louange spéciale. C'est le péché qui donne son prix à la virginité.*

***

*Le péché ! Il ne faut jamais le perdre de vue. Même dans un regard très optimiste sur le* cosmos, *sur la*

*tiennes*, 6, Paris 1944, pp. 162-164 ; et v. les pp. 54-56 de l'*Introduction* où le R. P. J. Laplace montre que cette vue n'est pas chez Grégoire uniquement héritage du platonisme, mais qu'elle se rattache à sa théologie de l'« image ».

1. C'est de saint Augustin lui-même (*Cité de Dieu*, l. XIV ; ch. XXI à XXVI ; P. L. 41, 428-235) que saint Thomas tient cette doctrine,

*nature et sur l'homme, il ne faut pas oublier cette présence cachée, mais si cruellement réelle, comme d'un ver au cœur du fruit le plus savoureux. Il ne faut pas oublier ce mal introduit par l'homme au sein de l'œuvre de Dieu. Au soir du sixième jour, le Seigneur contemple sa création avec le regard satisfait du bon artisan qui a achevé une belle œuvre : « Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voici : cela était très bon »* (Gen., I, *31*). *Mais tournons la page du Livre, et voici la chute de l'homme, et sa condamnation : « La terre est maudite à cause de toi »* (III, *17*). *« La créature, désormais, est assujettie à la vanité »* (Rom., VIII, *20*) *et au désordre; tout désormais va de travers et court à sa perte : « Vanité des vanités, et tout est vanité »*[1]. *Et cela même qui avait été donné à l'homme pour qu'il en fît un magnifique usage, saint et sanctifiant, devient pour lui occasion de péché, instrument de souillure. A contempler les jeux de la lumière dans la source la plus limpide qui lui renvoie sa propre image, il peut nourrir une secrète et perverse complaisance en lui-même qui*

autrement saine et réaliste que celle de saint Grégoire de Nysse. On le voit, le pessimisme de l'évêque d'Hippone est moins absolu qu'il ne paraît. Le mariage est de soi chose sainte et respectable ; c'est dans l'état de péché, nous l'allons dire, qu'il devient « un mal ».

1. *Eccl.*, I, 2. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la « vanité » de *Rom.*, VIII, 20.

*le détourne de la Béatitude. A suivre du regard les jeux innocents de la plus candide adolescente, il peut s'émouvoir des plus troubles désirs. Dieu a donné à l'homme la possession de la terre, et la richesse est chose bonne, mais qu'il est difficile de manier l'argent sans s'y salir et s'y engluer les doigts ! Dieu a laissé l'homme « dans la main de son conseil » (*Eccli., XV, *14*), *et l'initiative et la liberté par quoi il se forge lui-même sa destinée, sont des choses admirables et fécondes, mais quelle subtile tentation d'orgueil et de rébellion contre le maître des destinées ! Dieu a mis dans le cœur et la chair de l'homme un attrait puissant et mystérieux pour la femme qu'il lui a donnée comme compagne et aide « semblable à lui ». (*Gen., II, *18). Par cet amour Adam et Ève collaborent à l'œuvre créatrice : « J'ai acquis un homme avec l'aide de Iahveh! » (*Gen., IV, *1), en même temps qu'ils trouveront l'épanouissement et la plénitude de leur être ; mais en cet acte où sont engagées les forces les plus vives et les plus profondes de leur cœur et de leur chair, quel danger pour l'esprit de s'enliser dans la chair, pour l'âme de voir se ralentir et même s'arrêter tout à fait son élan vers son Seigneur ! Même un regard de désir vers une femme est déjà un péché d'adultère.* (Matth., V, *28). Le péché est toujours là, comme le ver dans le fruit.*

*Contre les naturalismes et les pélagianismes de tous les temps, c'est Augustin qui a raison.*

***

« *Si telle est la condition de l'homme avec la femme, mieux vaut ne pas se marier* » (Matth., XIX, *10*). *Ainsi parlent les disciples à Jésus qui vient de rappeler aux Pharisiens la loi première du mariage et son indissolubilité. La vie sera austère pour les époux chrétiens ; ils devront sans cesse travailler à purifier leur amour de ces ferments qu'a déposés en leur chair le péché, de cette ardeur immodérée de la passion, de ce trouble et de cette inquiétude de l'âme, de cette* libido *désordonnée qui risque de ternir et de corrompre la fleur de leur amour. Ces mots sévères de saint Thomas qui les reprend à saint Augustin (*Ia Pars, *98, 2, 3m), qui les trouverait trop durs après avoir entendu certaines confidences et certains aveux ?*

*Alors,* « *mieux vaut ne pas se marier* » ? *Énoncée avec cet absolu qui fait fi des nuances, la proposition serait fausse. Car elle oublierait que si le mariage est un* « *état de nature* », *bon et saint en soi puisqu'il est sorti des mains de Dieu, mais dont nous avons dit que le péché de l'homme l'avait rendu fragile et périlleux, il est aussi* sacrement, *c'est-à-dire signe efficace de*

*grâce. C'est dans les éléments les plus humbles par où se soutient notre vie corporelle, l'eau et l'huile, le pain et le vin, que Dieu a mis pour nous la source des grâces les plus hautes* [1]. *De cette vie elle-même, en ses réalités les plus charnelles, il a fait aussi pour les hommes signe et source de grâce. Ce qui peut être occasion de péché est devenu moyen de salut et de sainteté.* Mirabilius reformasti. *Non seulement le mariage est bon, mais* parce qu'il est sacrement, *il devient saint et sanctifiant.*

*On ne peut donc dire tout uniment « : Mieux vaut ne pas se marier ». Car « mieux vaut se marier que brûler » (*I Cor., VII, *9), et dans le mariage l'homme trouve plus et mieux que l'apaisement des ardeurs inquiètes de sa convoitise, il rencontre la flamme limpide d'un amour pur et sanctifiant.*

*Mais écoutons la réponse de Jésus : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais ceux-là seulement à qui cela a été donné ». La virginité est un appel, elle est un don. Dans ce monde où la vie est dure pour le*

1. « Seigneur notre Dieu, qui avez ordonné que ce fût de préférence dans les créatures que vous avez établies comme soutien de notre fragilité que fussent aussi choisis les dons qui doivent être consacrés à votre nom, accordez, nous nous en prions, qu'ils deviennent pour nous, et le secours de la vie présente, et le sacrement de l'éternité ». (Jeudi après la Passion, Secrète).

*chrétien, « à cause de la nécessité présente »* (I Cor., VII, *26), le Seigneur invite certaines âmes à renoncer aux joies saintes et pourtant périlleuses du mariage pour mener une vie à la fois plus austère et plus pleine, consacrée exclusivement au service de la divine charité. Saint Paul l'a dit avec une rude franchise : « Je voudrais bien que vous fussiez sans inquiétudes. L'homme non marié s'inquiète des choses du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur ; mais celui qui s'est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme, et le voilà divisé... Et la femme sans mari, aussi la vierge, s'inquiète des choses du Seigneur, pour être sainte et de corps et d'esprit ; mais celle qui est mariée s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à son mari. Cela, je le dis dans votre propre intérêt, non pour vous jeter un lacet, mais de ce qui peut vous donner bonne figure et vous fixer fermement près du Seigneur, sans tiraillements ».* (I Cor., VII, *32-35* ; trad. E. B. ALLO).

***

*Voilà donc ce qui fait le prix de la virginité : elle est une libération au service de la charité. En effet, qu'elle soit ou non consacrée par un vœu, la virginité que nous prônons ici avec l'Église n'est pas la simple*

*continence, — celle-ci peut n'être pas vertueuse, — mais bien ce que saint Thomas appelle « la pieuse virginité» (*pia virginitas, IIª IIªᵉ, *152, 2), qui ne renonce à toute joie charnelle que « pour vaquer plus librement à la divine contemplation ». Élargissons ce dernier terme, et entendons-le, non seulement de la contemplation proprement dite, mais de toute œuvre de charité : la contemplation en effet n'est-elle pas une œuvre éminente de charité ?* [1]

*Dans cette chair fragile où se glisse si facilement le serpent du péché, il est louable, certes, et vertueux de se garder indemne de toute jouissance désordonnée ; c'est là la vertu de chasteté, que tout homme, soit-il marié ou célibataire, se doit de garder. Mais que par souci des choses de Dieu, et pour se garder plus libre au service de l'amour, on se refuse toute expérience des joies charnelles, même licites, même vertueuses, et que « dans une chair corruptible on conserve le souci permanent de l'incorruptibilité » (S.* AUGUSTIN, De sancta virginitate, XIII *; P. L. 40, 401), il y a là matière à une vertu plus haute, et c'est cette intention qui fait la vertu de virginité et qui lui donne tout son prix. On voit ce qui fait la vertu propre de la vierge*

1. La contemplation est formellement acte de l'intelligence, mais elle trouve dans la charité à la fois son principe et son terme (IIª IIªᵉ, 180, 1 ; 7, 1ᵐ).

*et la distingue de la chasteté des époux et des veuves, de la chasteté même des célibataires, voués peut-être à une belle tâche intellectuelle ou sociale; parmi toutes ces vertus, la chasteté virginale brille d'un éclat plus lumineux, d'une « beauté plus excellente », parce qu'elle est inspirée par un amour plus haut* (IIa IIae, *152, 5*). *« La gloire de la virginité n'est pas dans la continence, mais dans l'amour »* [1].

*Seul en effet l'amour de Dieu peut justifier un tel renoncement. Plus la pensée moderne exaltera le mariage, la paternité et la maternité, plus en revanche elle rehaussera la grandeur de l'âme vierge, capable de renoncer à de tels biens, et si divins, pour se livrer plus totalement à l'amour unique de son Dieu. On comprend que les Pères aiment ici parler de sacrifice, d'holocauste ; c'est une flamme très pure qui consume tout et monte droite et paisible vers le ciel.*

*En face de tels sacrifices, il est facile de sourire, de parler de vie diminuée, retrécie, n'ayant renoncé aux grandes passions humaines que pour se replier sur de mesquines préoccupations. Qui ne voit au contraire la vraie grandeur d'âme qu'exige un tel renoncement, et tous les dépouillements intimes qui l'accompagnent ?*

1. F. LOUVEL, *Mariage et virginité*, dans *Spiritualité de la famille. Rencontres*, VIII, Paris 1942, p. 223.

*Qui ne voit aussi que l'âme vierge, ainsi dépouillée, est totalement disponible pour un amour plus grand ? Sans doute l'épouse trouve le Christ en son époux, et c'est là toute la mystique du mariage chrétien. Mais entre le Christ et l'époux humain, le cœur de l'épouse peut à certains jours être tiraillé, et en cette dualité trouver la source de troubles, de tentations, parfois de déchirantes souffrances*[1]*. Pour la vierge au contraire, tout est simple ; l'Époux, c'est le Christ, et c'est sans divisions, « sans tiraillements », dirait saint Paul, qu'elle va à lui tout seul. Libre à certains de taxer cette simplicité de « simplisme » paresseux ; ils préfèrent la complexité et refusent de choisir. Le choix qui fixe une âme sur la simplicité même de Dieu la fait dès maintenant participer à l'immuable grandeur de l'éternité. Et on comprend les formules de saint Thomas affirmant qu'*indubitablement *la virginité l'emporte sur la chasteté conjugale ; elle se voue en effet aux seules choses de Dieu ; elle se fonde sur l'imitation du Christ, « qui a choisi pour mère une vierge et qui lui-même a gardé la virginité » : une tendre dévotion au Christ et à sa Mère est la source de cette résolution virginale, comme elle en est aussi le fruit* (Ia IIae, *152, 4).*

1. Qu'on lise par exemple le poignant témoignage publié dans les *Études Carmélitaines*, XXIII (1938), pp. 204-214, sous le titre : *La réalité chrétienne du mariage.*

***

*Si le mariage chrétien symbolise sacramentellement l'union du Christ avec son Église, la virginité consacrée, qui unit si étroitement la vierge pure au Christ son unique époux (cf.* II Cor., XI, *2), réalise plus profondément encore ce que le mariage exprime par un signe sensible ; elle va directement, sans passer par l'intermédiaire du signe, à la réalité signifiée ; à ce titre, elle est indispensable au sacrement de mariage. « La doctrine catholique du mariage suppose l'existence des vierges »* [1]. *Plus encore, elle est indispensable à l'Église elle-même en son mystère le plus profond. C'est par les vierges que l'Église, Épouse Vierge, s'unit plus intimement au Christ. On trouvera plus loin les formules vénérables de la consécration des vierges au Pontifical romain, où cette doctrine se trouve exprimée en termes splendides ; qu'on lise ici, à côté de ces textes liturgiques, l'expression de la pensée des théologiens sur ce grand sujet. C'est de saint Thomas, au* Commentaire sur les Sentences *:*

*« Les rites sensibles dans l'Église sont signes des choses spirituelles. Mais comme un signe corporel n'est*

1. F. Louvel, *art. cit.*, p. 219, rapportant les paroles d'un père de famille.

*pas capable de représenter adéquatement une réalité spirituelle, il faut parfois que pour signifier une même chose spirituelle on emploie plusieurs signes corporels. Or le mariage spirituel du Christ et de l'Église a la fécondité qui nous régénère en faisant de nous des enfants de Dieu, et l'incorruptibilité, puisque le Christ s'est choisi une épouse qui n'a ni souillure ni ride ni rien de semblable (*Eph., V, *27)... Mais la fécondité corporelle est incompatible avec l'intégrité de la chair ; aussi était-il nécessaire de représenter par des signes distincts l'union spirituelle du Christ et de l'Église en sa fécondité et en sa pureté immaculée. Et comme le mariage charnel représente le mariage spirituel en sa fécondité, ainsi il fallait que ce mariage spirituel fût aussi représenté en son intégrité ; et cela se fait par la consécration des vierges...* » (In IV Sent., D. XXXVIII, *q. 1, art. 5*).

*La virginité consacrée, qui pourtant n'est pas un sacrement, l'emporte sur le mariage comme l'esprit l'emporte sur la chair.*

***

*Et si, de façon plus immédiate peut-être, on voulait montrer l'utilité et la fécondité de ces vies virginales, en apparence humainement stériles, trouverait-on*

*mieux à dire que ces paroles si simples et si fortes d saint Thomas : « Pour le bien de la race humaine, il est nécessaire que se multiplient les corps, mais il ne l'est pas moins que grandisse l'esprit. Aussi, il sera suffisamment pourvu aux besoins de la multitude humaine si les uns se vouent à engendrer les corps, et si d'autres renonçant à cette tâche se consacrent à la contemplation des choses divines,* pour la beauté et le salut de tout le genre humain » (IIa IIae, *152, 2, 1m*). *Beauté spirituelle faite non seulement de l'harmonieux équilibre des tâches et des fonctions dans une humanité à la fois complexe et unifiée, mais faite surtout du rayonnement sur les foyers de cette flamme de l'esprit sur laquelle veillent jalousement les vierges du Christ.*

*Car assurément les époux chrétiens ne se résigneront jamais aux seules étreintes de la chair, ils veulent la fusion des âmes ; ils n'accepteront jamais de n'engendrer que des corps, ce sont des âmes qu'ils veulent faire grandir et monter vers le Père de toute vie... Le pourraient-ils, pourraient-ils réaliser cette montée en commun vers Dieu si, isolées dans leurs cloîtres ou dispersées par le monde, les vierges n'étaient là, au milieu de ce monde mauvais, comme un ferment de pureté et d'amour ? « La doctrine catholique du mariage suppose l'existence des vierges ». Sans elles, sans la virginité absolue, la chasteté conjugale, faite à la fois de pureté*

*et de fécondité, perdrait ce qui fait le meilleur soutien de son austère grandeur. Le jour où cesserait de jaillir la source très pure de la virginité, verrait aussi se tarir la fécondité des foyers chrétiens. Et surtout sans elle, sans ce témoignage vivant et silencieux qu'elle ne cesse de rendre à l'amour virginal du Christ et de son Église, la mystique du mariage chrétien, que notre temps a redécouverte, serait impossible. « Sans la virginité chrétienne, le mariage chrétien ne serait pas »* [1]. *Plus que dans les œuvres de bienfaisance, les écoles et les hôpitaux, les dispensaires et les missions, c'est là qu'il faut voir la fécondité sociale de la virginité et le rôle irremplaçable qu'elle tient dans l'Église.*

*Mais qu'on ne l'oublie pas, tout cela n'est pas l'essentiel. Seul l'amour est premier. Les vierges « suivent l'Agneau partout où il va »* (Apoc., XIV, *4*)*; l'imitant dans la pureté, elles peuvent ainsi lui être plus étroitement unies par une vie vertueuse où s'épanouit la plus étroite union du cœur et de l'esprit. (cf.* IIª IIªᵉ, *152, 5, 3ᵐ). Seul l'amour est premier, et c'est lui qui donne tout son prix à la sainte virginité.*

1. F. LOUVEL, *art. cit.*, p. 233. On trouvera encore des choses profondes sur ces rapports entre virginité et mariage dans J. DILLERSBERGER, *Le mystère de la virginité. (Les cahiers de la Vierge*, IX), Paris 1935, p. 4.

# LA VIRGINITÉ AUX PREMIERS SIECLES DE L'EGLISE

*SI tu veux être parfait..., viens ; suis-moi.* (*Matth.*, 19, 21). Pour un chrétien, il n'est pas d'autre perfection que celle-là : suivre le Christ, imiter le Christ, s'unir à lui. Aux premiers jours de l'Église, le martyre, témoignage suprême de la foi, sommet de la charité, réalise au mieux cette poursuite du Christ. Imiter le Christ, qui le fait mieux que le martyr ? « Laissez-moi imiter la passion de mon Dieu », dit saint Ignace aux Romains (VI, 3), et Blandine, dans l'arène, liée au poteau, apparaît à ses compagnons comme une vivante

imitation du crucifié (EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, V, I, 41). C'est par sa mort sanglante que le chrétien s'unit à son Dieu, qu'il trouve le Christ, dit saint Ignace, qu'il « est trouvé en lui », dit saint Paul (*Phil.*, 4, 9). Disciples et imitateurs de l'agneau crucifié, ils le suivent *partout où il va* (*Apoc.*, 14, 4). Et suivant un mot profond et si tendre de Clément d'Alexandrie, « Plein de courage, il s'en va vers son cher Seigneur, pour lequel il a livré volontairement son corps, et aussi son âme... et il entend notre Sauveur lui dire, à cause de la ressemblance de sa vie : Frère bien-aimé... Aussi appelons-nous le martyre achèvement, perfection, non parce que l'homme y trouve la fin de sa vie,... mais parce qu'il manifeste l'œuvre achevée, parfaite, de l'amour » (*Strom.*, IV, IV, 41). Le martyre est la perfection.

Mais tous ne meurent pas martyrs : il y a de longues périodes de paix, de plus en plus longues, semble-t-il, à mesure que les persécutions se font plus sanglantes et plus générales ; et bientôt (313) la paix sera définitive. Mais est-il permis de parler, pour l'Église, de paix définitive ? Rien qu'en ce IVe siècle, qui s'ouvre sous le signe de la paix de Constantin, on verra la courte mais violente réaction de Julien (361-363), les persécutions ariennes, qui eurent, elles aussi, leurs martyrs sanglants, et

le V^e^ siècle ne verra pas passer trente ans que ne s'abatte sur l'Église d'Afrique l'affreuse persécution des envahisseurs vandales... Mais enfin, le christianisme n'est plus proscrit officiellement, il est religion d'état, et les chrétiens s'installent dans le monde. Quelle est désormais pour eux la voie, la voie étroite, qui mène à la perfection ?

Dès les premiers jours de l'Église, à côté des martyrs, et, depuis le IV^e^ siècle, à leur place, on voit apparaître une portion choisie du troupeau du Christ qui, pour arriver à la perfection s'est engagée dans la voie étroite et austère de la chasteté volontaire, de la virginité. A côté du martyre, voilà l'autre route vers la perfection [1]. En 249, dans son livre *sur l'État des Vierges*, saint Cyprien leur dit qu'elles sont la plus illustre portion du troupeau du Christ « illustrior portio gregis Christi », que leur saint labeur est promis à une grande récompense. Elles suivent le Christ par la continence, et la virginité est promise au royaume de Dieu (*De habitu Virginum*, 3, 5 ; P. L., 4, 443-444) Une vingtaine d'années auparavant, dans son Commentaire sur saint Jean, Ori-

1. On trouvera tout l'essentiel sur ce sujet dans le petit livre du R. P. M. VILLER, *La spiritualité des premiers siècles chrétiens*, Paris 1930, pp. 25-36. Ces pages lui doivent beaucoup.

gène écrivait : « On ne s'écarterait pas de la vérité en affirmant que les « prémices » de chacune des tribus (*Apoc.*, 7, 4 ss. et cf. 14, 4), ce sont ceux qui sont vierges » (*In Joann.*, I, 1 (2) ; P. G., 14, 24). Un peu plus tard, dans une homélie sur Josué, il inaugurait une exégèse qui deviendrait universellement traditionnelle, celle de la parabole du semeur, dont le grain rend trente, soixante, cent pour un : « Ce sont, dit-il, les fruits de la bonne terre dans l'Église : les veuves, les vierges, les martyrs » (*In Jesu Nave hom.*, 2, 1 ; P. G., 12, 834). A côté des martyrs, mais au deuxième rang, les vierges sont dans l'état de perfection.

## I

## *LE DÉVELOPPEMENT D'UNE INSTITUTION*

Dès les plus lointaines origines, la présence des Vierges dans l'Église est un fait massif, qui s'impose à l'attention. Dès les années 96-97, saint Clément de Rome fait allusion aux ascètes qui pratiquent la chasteté et qui, déjà, seraient tentés de s'en glorifier en s'opposant aux autres : « Que celui qui est chaste dans sa chair ne s'en vante pas, sachant que c'est un autre qui lui accorde la continence » (XXXVIII, 2). Et dix ou quinze ans plus tard, saint Ignace d'Antioche, écrivant à l'Église de Smyrne, adressait un salut spécial aux vierges (*Smyrn.*, XIII, 1). Elles sont avec les veuves un élément important de la communauté.

Le fait frappe les païens. Un des adversaires les plus pénétrants du christianisme, le médecin Galien (deuxième moitié du II^e siècle) le remarque déjà : « Il y a parmi nous des gens qu'on appelle chrétiens ; qu'ils méprisent le monde, tout le monde le voit tous les jours, et aussi qu'une chaste pudeur les écarte des relations sexuelles : il y a parmi eux des

hommes et des femmes qui s'en abstiennent durant toute leur vie ».

Les apologistes relèvent le fait et le soulignent avec fierté : « Autrefois nous prenions plaisir à la débauche, maintenant nous embrassons la chasteté seule... Si nous nous marions, ce n'est absolument que pour élever nos enfants, et si nous renonçons au mariage, nous gardons une continence parfaite ». C'est ainsi que saint Justin (*Apol.*, I, 14, 29) décrit vers 150 la pureté des mœurs chrétiennes : pureté dans le mariage, chasteté absolue hors du mariage : l'une n'est pas sans rapport avec l'autre, nous le verrons.

Athénagore écrit à Marc-Aurèle en 177 :

> Chacun de nous garde l'unique femme qu'il a épousée... Mais on trouverait beaucoup des nôtres, hommes et femmes, qui jusqu'à l'extrême vieillesse vivent hors du mariage, dans l'espoir de pouvoir davantage s'unir à Dieu. Si la virginité rapproche de Dieu, mais si se laisser aller même aux pensées et aux désirs en éloigne, combien plus écartons-nous les actions dont nous fuyons même la pensée... Chacun de nous reste tel qu'il est venu au monde, ou ne se livre qu'à un unique mariage. (*Legatio*, 33).

Ces thèmes sont classiques chez les apologistes latins, Tertullien, Minucius Felix, qui ont beau jeu à opposer aux honteuses débauches des païens la pureté des mœurs chrétiennes, et cette continence virginale qui, comme dit Tertullien, garde les veillards purs comme des enfants (*Apol.*, IX, 19).

Nouveauté absolue en effet que cette virginité, quelles que soient les analogies païennes que l'on puisse lui découvrir (les vestales, par exemple, ou certaines prêtresses d'Isis), et quel que soit le respect dont ces faits témoignent, même chez les païens, pour la pureté virginale. La grande différence, c'est qu'ici nous avons affaire à une chasteté temporaire (et les Pères ne se font pas faute de le souligner, et d'ironiser sur cette virginité provisoire : qu'on lise par exemple saint Ambroise, *de Virginibus*, I, 4, 15, ou *de Virginitate*, III, 13 ; P. L., 17, 193, 269). Chasteté purement physique et rituelle, et liée à je ne sais quel tabou plus ou moins magique. Là, au contraire, nous sommes en terre purement et authentiquement chrétienne. Écoutons saint Athanase, à la fin de son ouvrage apologétique *De Incarnatione Verbi*. Aux efforts des sages et des philosophes pour prêcher la vertu, avec toutes les ressources

de la sagesse et de l'éloquence humaine, il oppose le Christ qui

> seul, avec des paroles sans art, par des hommes à la langue malhabile, a réussi, par toute la terre habitée, à persuader à de nombreuses foules d'hommes à mépriser la mort et à désirer l'immortalité, à négliger ce qui passe et à regarder l'éternité, à ne compter pour rien la gloire de la terre, et à prétendre à celle du ciel.

Et il ajoute :

> Ce que je dis là, ce ne sont pas des mots, mais l'expérience même rend témoignage à la vérité. N'importe qui peut venir et contempler les signes de la vertu dans les vierges du Christ et dans les jeunes gens qui gardent pieusement la chasteté ; il contemplera la foi à l'immortalité dans ce chœur immense des martyrs.

Virginité et martyre, les deux purs joyaux de l'Église. Nous sommes en 320, et il n'y a pas encore dix ans que la persécution est close. Et un peu plus loin :

> Quel est l'homme qui, après sa mort, ou même durant sa vie, a enseigné la virgi-

> nité, et que cette vertu n'est pas impossible aux hommes ?
>
> (*De Incarnatione Verbi*, 48-51 ; P. G. 25, 181, 185-188).

Trente-cinq ans plus tard, en pleine crise arienne, (356), Athanase écrit son Apologie à Constance, et proteste contre les sévices et les outrages que les hérétiques ont fait subir aux vierges chrétiennes :

> Le Fils de Dieu, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui s'est fait homme pour nous et a réduit la mort à l'impuissance en nous délivrant de la servitude et de la corruption, parmi tous ses dons nous a fait aussi la grâce de posséder sur terre une image des anges, la virginité. Celles qui ont cette vertu, l'Église catholique a pris l'habitude de les appeler les épouses du Christ ; les Gentils, quand il les voient, les admirent, comme les temples du Verbe ; car en vérité cette profession vénérable et céleste n'est nulle part en honneur que chez nous les chrétiens. C'est là la plus grande preuve que nous possédons la véritable religion.
>
> (*Apol. ad Constant.*, 33 ; P. G. 25, 640)

Le sens et le culte de la virginité, comme le sens et le culte de la Reine des Vierges, sont un sûr cri-

tère qu'une église, une nation, une génération, a conservé l'authentique esprit chrétien. » Retenons cette affirmation de saint Athanase.

Car si la virginité est chose si authentiquement chrétienne et même, on peut le dire, si exclusivement chrétienne, c'est qu'elle plonge ses racines en plein évangile. En saint Matthieu (19, 12), Jésus vient de rappeler aux pharisiens, et de restaurer définitivement, la loi primitive en son unité et son indissolubilité. Ses disciples lui disent : « *Si telle est la condition de l'homme avec sa femme, il n'est pas avantageux de se marier. Et il leur dit : Tous ne comprennent pas cette parole, mais ceux à qui il a été donné. Il y en a qui de naissance sont incapables du mariage, et il y en a qui sont devenus tels par la main des hommes, et il y en a qui ont eux-mêmes renoncé au mariage pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne* ».

Le royaume des cieux, ce n'est pas seulement un bien à conquérir, un héritage précieux à conserver, s'il le faut, au prix de tous les sacrifices. C'est le Dieu personnel et trinitaire, c'est le Verbe Incarné, c'est le Christ. Et pour le suivre jusqu'au bout, pour s'unir pleinement à lui, il vaut la peine de renoncer à tous les biens, même à celui-là, qui tient si profon-

dément au cœur de l'homme et à sa chair que l'en arracher, c'est un sacrifice sanglant comme une mutilation. Mais ce sacrifice n'est pas demandé à tous, c'est un don, fait à ceux-là qui peuvent le comprendre.

Tel est l'enseignement de saint Paul. A plusieurs reprises, il prêche la *continence, encrateia*, (*Act.*, 24, 25 ; *Gal.*, 5, 23), et le terme restera usuel dans le langage chrétien pour désigner la virginité masculine, les ascètes. Mais surtout qu'on relise la Première Épître aux Corinthiens (7, 25-40). L'Apôtre n'a pas au sujet des vierges d'ordre à donner de la part du Seigneur ; ce n'est ici qu'un conseil. Le mariage est licite et saint, la maternité est sanctifiante (*I Tim.*, 2, 15), et telle est assurément la vocation commune. Mais qu'elle est difficile : ceux qui se marient connaissent les tribulations de la chair. Dans ce monde qui passe, qui ne doit pas durer, et qui risque pourtant de nous retenir, que de soucis et de tracas pour les gens mariés, qui les empêchent de penser uniquement au Seigneur. « *Tandis que la femme non mariée et la vierge n'ont souci que du Seigneur pour être saintes de corps et d'esprit. Mais la femme qui s'est mariée a souci des choses du monde, pour plaire à son mari* ». Et Paul voudrait que nous soyons sans soucis, dans la grande liberté chrétienne, qui est

son unique loi, que nous puissions nous fixer près du Seigneur, « *sans tiraillements* ». Aussi souhaiterait-il que nous fussions tous comme lui.

De part et d'autre, chez saint Paul et en saint Matthieu, il s'agit de conquérir le royaume de Dieu, par le renoncement à tout ce qui peut y mettre obstacle. Saint Paul insiste peut-être davantage sur la libération à l'égard de toutes les servitudes qui pèsent sur la condition commune.

A l'enseignement de Jésus et de saint Paul, il faudrait ajouter, mais ce n'est pas dans les textes et cela ne se dégagera nettement que plus tard, l'exemple et l'influence de la Très Sainte Vierge Marie [1], influence si humble, effacée, silencieuse, mais par là même si profonde. Ne citons ici que ce mot de saint Ambroise : « Si grande était sa grâce que non seulement elle gardait précieusement en elle la grâce de la virginité, mais à tous ceux qu'elle approchait,

1. Au dire de l'apologiste Macarius Magnès, le philosophe néo-platonicien Porphyre se scandalisait de ce que les vierges chrétiennes se crussent « remplies de l'Esprit-Saint, comme celle qui enfanta Jésus » (dans HARNACK, *Porphyrius* « *Gegen die Christen* »..., 1916, p. 60).

Sur l'importance de la virginité de Marie pour la pensée des premiers siècles, v. les précieuses remarques de M. J. LEBON, *L'apostolicité de la médiation mariale*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, II (1930), pp. 156-157.

elle donnait le privilège de la chasteté » (*De Instit. Virg.*, 7, 50 ; P. L., 16, 319). Comment douter que ce soit d'elle que cette grâce s'est répandue dans l'Église ?

Car, on peut le dire, les vierges ont pullulé. Il est impossible, bien entendu, de donner des chiffres, des propoitions, mais il est visible que très vite elles ont été très nombreuses. Comme le dit saint Cyprien, « par elle s'ouvre à la joie, en elles s'épanouit la glorieuse fécondité de notre mère l'Église, et plus le nombre des vierges augmente, plus s'accroît la joie de cette mère » (*De habitu virg.*, 3 ; P. L., 4, 443). Au IV[e] siècle, saint Ambroise est un grand et heureux recruteur de vierges : naturellement, les mamans protestent et elles interdisent à leurs filles de répondre aux appels de l'évêque. Et ce qui est plus grave, c'est que ces mères sont parfois des veuves, à qui leur état devrait faire comprendre mieux encore les bienfaits de la virginité. « Et si vos filles voulaient aimer un homme, les lois mêmes leur permettraient de choisir qui elles voudraient. Ainsi celles qui ont le droit de choisir un homme, elles n'ont pas le droit de choisir Dieu ? » La réponse — comme l'objection ! — est de tous les temps (*De virginibus*, I, X, 58 ; P. L., 16, 205). Au païen

Symmaque, préfet de la ville de Rome, le même Ambroise montre en termes redondants, la foule des vierges, « plebem pudoris, populum integritatis, concilium virginitatis » (*Ep.*, 18, 12 ; P. L., 16, 975).

De cette situation, les témoignages abondent. Les vierges ont une place spéciale dans l'église, elles prennent part aux cérémonies, aux chants, aux processions, aux saintes veilles. On leur multiplie les marques de respect : les matrones ne quittent pas la sainte assemblée sans venir demander le baiser aux vierges consacrées (*De lapsu virginis consecratae*, 6, 24 ; P. L., 16, 374). On les voit assister aux sermons de saint Augustin, on les voit aussi écouter les prédications d'Arius, et se laisser prendre à la doctrine de cet ascète austère, de ce prêtre pieux, grave et savant, mais que sa science n'avait pas préservé de l'erreur. On les voit près de saint Cyprien quand il est arrêté, et le saint martyr s'inquiète de les faire mettre à l'abri. On les voit, lors des persécutions ariennes, lorsque les églises sont envahies par des bandes d'émeutiers, ou par les troupes des comtes impériaux, on les voit, malgré les insultes, les outrages, les violences, les blessures, se serrer autour de l'autel du Seigneur et demeurer fidèles à la virginité de leur foi. Combien sont-elles ? elles devaient être très nombreuses un peu partout. Elles

seront plus de trois mille à Rome au temps de saint Grégoire le Grand (*Ep.*, VII, 26 ; P. L., 7, 881).

Nous parlons ici des vierges, suivant l'usage courant, au féminin. Mais le mot *parthenos, virgo*, s'emploie aussi bien des hommes, et c'est aux deux sexes que pense saint Paul quand il écrit : « *Au sujet des vierges, je n'ai pas d'ordre du Seigneur* » (*I Cor.*, 7, 25). Les vierges, les ascètes, les « continents », dont parlent nos plus vieux textes, comme aussi des documents plus récents, sont des hommes aussi bien que des femmes. Et le grand Origène, qui pratiquera l'ascétisme le plus rigoureux et qui entendra dans sa littéralité la plus brutalement matérielle le conseil du Seigneur sur ceux qui se font eunuques pour le royaume des cieux [1], Origène est le plus bel exemple que nous connaissions de ces hommes qui, sans être prêtres, ou avant de l'être, pratiquent toutes les vertus évangéliques, et offrent à Dieu « l'hostie vivante et sainte et agréable d'un corps immaculé » (*In Rom. Hom.*, IX, 1 ; P. G., 14, 1205). En fait cependant, quand on parle des vierges, on en vient bientôt à entendre presque exclusivement les femmes et les jeunes filles qui vouent à Dieu

1. Saint Justin, *Apolog.*, I, 29, raconte une histoire analogue, arrivée également à Alexandrie.

leur virginité. Les hommes seront bientôt absorbés par le monachisme ou s'orienteront vers le sacerdoce. On l'a remarqué très justement, — et c'est peut-être une des plus grandes gloires de la virginité chrétienne que cette influence, — elle achemine le clergé vers le célibat. (M. VILLER, *op. laud.*, p. 30).

Aux origines, et longtemps encore, les vierges vivent dans le monde, dans leur famille, mêlées aux fidèles, — et aussi aux païens. De cela, on a des témoignages innombrables : elles gardent la propriété de leurs biens, puisqu'on les exhorte à faire l'aumône. Elles peuvent sortir et ont toute liberté de leurs allées et venues, puisqu'on multiplie à leur adresse les conseils de modestie, de pudeur, de prudence, de vigilance : qu'elles évitent la foule, qu'elles fuient les festins, les théâtres, les jeux, les bains surtout, dont la promiscuité présente pour leur chasteté un réel danger. Nous pensons surtout ici au traité de Tertullien *De Virginibus velandis*, le voile des vierges. A une époque où seules les femmes mariées étaient voilées, le prêtre africain, avec son outrance accoutumée, exige que même les jeunes filles ne sortent que voilées. Il s'adresse à toutes, même à celles qui n'ont pas fait le propos de virgi-

nité, mais à celles-ci surtout évidemment. Le voile les mettra à l'abri des regards indiscrets, les préservera de leur propre vanité et de leur faiblesse qui serait, hélas ! si facilement complice d'entreprises galantes. Et le vieux rhéteur n'a pas trop de sarcasmes pour celles qui ayant négligé de voiler leur tête sont un jour obligées de « cacher leur ventre » qui dénonce leur faiblesse (14 ; P. L., 2, 908). Une épouse honnête ne sort que voilée ; les vierges sont les épouses du Christ, à qui elles ont voué leur chair. Le Christ veut que, plus que les autres, ses épouses soient voilées (16 ; 911).

Plus discret que son maître est saint Cyprien, dont l'écrit *Sur l'État des Vierges* (*De habitu virginum*, 249 ; P. L., 4, 440-464) est tout un traité de l'éducation et de la conduite, *disciplina*, des vierges, — et nous savons déjà toute l'estime et l'honneur que leur réserve le saint évêque. Ce sont les mêmes conseils de prudence et de réserve, qui nous ouvrent un jour sur les dangers que présentait pour la virginité, et même tout simplement pour la chasteté chrétienne, le contact avec une civilisation si profondément païenne [1]. On comprend que bientôt les vierges tendront à se séparer, à se cloîtrer.

1. Voir ci-dessous, texte I, p. 72.

Au IVe siècle encore, elles vivent dans leur famille, les jeunes filles de la haute société romaine auxquelles saint Jérôme prodigue ses exhortations à la virginité, ses conseils d'ascétisme et de prière, en même temps que ses leçons de haute science scripturaire : Démétriade, Blésilla, Eustochium, et la petite Paula. Elles vivent dans leurs demeures patriciennes, avec leurs sœurs, leurs mères, leurs grand' mères, Marcelle, Fabiola, Paula surtout ; mais elles y mènent une vie déjà toute monastique, et quand en 386 Paula et sa fille Eustochium fondent à Bethléem un monastère où elles se fixent, leur genre de vie ne dut guère changer. La virginité devient une forme de vie toute réglée, « canonique ».

On ne voit pas qu'elle vive en communauté, la vierge à qui s'adresse le petit traité *De Virginitate*, dont l'attribution à saint Athanase est fort discutée [1], bien qu'on nous parle des réunions de prière qu'elle a avec ses compagnes (*De Virgin.*, 16 ; P. G., 28, 272). Mais elle a une règle : « Bienheureuse la vierge qui vit sous une règle » (14 ; 253). Et sa vie est en effet minutieusement réglée : la prière y a sa place, à des heures fixées, de jour et de nuit, aux heures

1. Par contre, on a retrouvé dans des traductions syriaque et copte, d'autres traités d'Athanase sur la virginité, et qui semblent bien authentiques cette fois. Voir ci-dessous, textes II et III, pp. 75-80.

qui lui rappellent la passion du Sauveur. Elle jeûne, et ne prend qu'après la neuvième heure, après les hymnes et les prières, son repas composé de pain et de légumes assaisonnés d'huile (8 ; 261) ; et l'évêque lui dicte des prières de table qui rappellent celles de la *Didachè*. Elle lit l'Écriture : « Que ton travail en tout temps soit l'étude et la méditation des saintes Écritures. Aie un psautier, et apprends les psaumes. Que le soleil à son lever voie le livre entre tes mains » (17 ; 272). Nous avons affaire, ici encore, à une vie de virginité isolée, menée en privé ou à deux ou trois, mais elle est parfaitement réglée, et suivant un type désormais fixé [1]. Et quand saint Basile écrit des lettres *ad canonicam*, ne traduisons pas « à une chanoinesse », mais à une vierge vivant selon une règle, *hypo canona* (*Ep*., 52, 173 ; cf. 178, 6. P. G., 32, 392, 648, 673).

Font-elles des vœux ? On en a beaucoup discuté. Ceci au moins semble établi : au début, on ne voit pas qu'il y ait eu un vœu, même privé, et cela même encore chez Tertullien, malgré quelques expressions qui vont dans l'autre sens. Saint Cyprien lui-même (*Ep*. 4, à Pomponius) connaît des vierges

1. V. ci-dessous, texte IV, p. 82.

qui ont voué leur foi au Christ *(quae se ex fide Christo dicaverunt)*, avec l'intention fermement décidée de persévérer dans cet état *continenter et firmiter*, mais il admet aussi qu'elles puissent ne pas persévérer dans ce propos, et se marier. Il ne s'agit donc pour lui que d'un vœu purement privé, qui n'a pas de sanction canonique officielle. Il peut y avoir faute morale à y être infidèle, et on parlera d'adultère spirituel commis envers le Christ. Mais ce n'est qu'au début du IV$^{e}$ siècle que le concile d'Elvire décrétera que « les vierges qui se sont consacrées à Dieu, si elles ont manqué à leur pacte de virginité et se sont asservies à la volupté, restent toujours excommuniées, et même si elles se repentent, on ne les admettra à la communion qu'à la fin de leur vie ».

En tout cas, au IV$^{e}$ siècle la chose ne fait aucun doute, l'Église reconnaît et sanctionne officiellement la virginité. Elle distingue nettement, sinon encore avec nos formules modernes, la simple promesse (vœu privé), et la consécration officielle (vœu public et solennel), faite par l'évêque. Tout désormais a tendance à se fixer, à se canoniser : l'âge de cette profession ; en Cappadoce, saint Basile l'admet à partir de seize ou dix-sept ans (*Ep.*, 199, 18 ; P. G., 32, 720). En Occident, on a tendance à la retarder, jusqu'à vingt-cinq, jusqu'à quarante ans, et l'impo-

sition solennelle du voile des vierges apparaît comme la consécration d'un propos de virginité déjà longuement et fidèlement gardé. De nos jours encore, l'ordre monastique, et aussi le Carmel, ont conservé quelque chose de ce sentiment : l'imposition du voile et la consécration de la vierge sont encore séparées, au moins de quelques jours, de la profession perpétuelle et solennelle. Saint Ambroise demande que l'évêque soit prudent et examine longuement avant d'admettre une vierge à la prise de voile. Qu'il regarde moins aux années de la postulante qu'à l'âge de sa foi et de sa pudeur. Qu'il considère sa maturité et sa réserve, qu'il examine la gravité qui lui tient lieu de cheveux blancs : si elle a les mœurs d'une personne âgée, sa pureté lui vaut des années. Et qu'il voie aussi si la jeune fille peut être assurée de la protection de sa mère, de la sage émulation de ses compagnes (donc à Milan, vers 377-378, la vierge vit encore dans sa famille). Mais après tout, ajoute l'évêque, que l'on admette, et que l'on n'écarte pas du Christ, des adolescentes, des petites filles nubiles, même de petites enfants : elles sont bien capables de souffrir pour lui le martyre. « Nolite ergo a Christo prohibere infantes, qui et ipsi pro Christi nomine subiere martyrium » (*De virginitate*, 8, 39-41 ; P. L., 16, 276). Et c'est sur le rappel de

la virginité et du martyre de la petite Agnès que s'ouvre le traité *Sur les Vierges* de l'évêque de Milan.

La cérémonie se faisait devant l'évêque, aux jours de grande fête. C'est à l'Épiphanie de l'an 353, sur le tombeau de saint Pierre, que Marcellina, la sœur d'Ambroise, avait été consacrée par le pape Libère; le pontife, pour la circonstance, lui avait adressé une allocution dont le *De Virginitate* nous a conservé le texte, sans doute assez remanié (III, 1-3 ; P. L., 16, 219-224). Quel meilleur jour pour vouer la virginité, que celui où la Vierge est devenue mère ? D'autres fois, ce sera le jour de Pâques, où l'Église fait éclater sa fécondité, par ses fils qu'elle engendre au baptême, par ses filles dont elle consacre la virginité (*Exhort. virginitatis*, 7, 42 ; P. L., 16, 348). A une vierge qui est tombée, Nicéta de Rémésiana rappelle que c'est le saint jour de la Résurrection qu'elle s'était présentée devant l'autel divin pour recevoir le voile. « Au milieu d'une si grande et si solennelle assemblée de l'Église de Dieu, parmi les lumières éclatantes que portaient les néophytes, parmi les candidats au royaume céleste (*candidati*, vêtus de vêtements blancs), tu t'es avancée comme pour épouser le Roi. Ne t'es-tu pas rappelé les paroles que l'on t'avait adressées ce jour-là : Regarde, ma fille, regarde, vierge, et oublie ton peuple et la

maison de ton père... Souviens-toi donc du peuple si nombreux qui s'est réuni pour assister à tes noces avec ton époux et ton Seigneur. Tu aurais dû garder la foi que tu avais promise devant tant de témoins » (*De lapsu virginis consecratae*, 5, 19 ; P. L., 16, 342). C'était donc un rituel très solennel, et les vieux sacramentaires nous en ont conservé la magnifique préface, utilisée encore de nos jours dans le rite de la consécration des vierges, tel qu'on peut le voir pratiquer dans les monastères de bénédictines ou de cisterciennes, et dans d'autres communautés encore. Le recueil qui nous l'a transmise (sacramentaire léonin) est du VI^e siècle, mais les textes qu'il contient peuvent être plus anciens [1].

Comme on le voit par le discours de saint Ambroise, on aimait à aller recevoir le voile d'un évêque célèbre, d'un saint personnage. De Plaisance, de Bologne, de Maurétanie même des vierges accouraient à Milan pour se faire consacrer par Ambroise (*De virginibus*, I, 10, 57 ; P. L., 16,205) .

Tout cela, et bien d'autres faits encore qu'on pourrait citer, montre la place et l'importance qu'a prise dans l'Église la virginité. Elle est vraiment, et de

1. L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, pp. 143-152, 444-446.

plus en plus, la portion choisie du troupeau du Christ. Et dans l'appréciation des fidèles, les vierges tiennent maintenant la place de choix qu'avaient autrefois les martyrs. En voici un témoignage, extrêmement significatif, et d'autant plus qu'il remonte au début du IVe siècle, avant la fin de la persécution. Il est de saint Méthode d'Olympe, qui mourra lui-même martyr en 311. On a rappelé plus haut les mots de Cyprien et d'Origène, appliquant aux martyrs, aux vierges et aux veuves les cent, soixante, trente pour un de la parabole. Dans son *Banquet des dix vierges*, Méthode connaît une autre échelle des valeurs :

> Le Seigneur avoue qu'il ne donnera pas à tous les mêmes honneurs : les uns, il les compte pour le royaume des cieux ; aux autres, il promet l'héritage de la terre ; à d'autres encore, la vision du Père. Et certes il annonce là aussi que, le premier, l'ordre et le chœur sacré des vierges entrera à sa suite dans le repos des nouvelles éternités, comme dans une chambre nuptiale. Car elles ont souffert le martyre, et elles n'ont pas supporté un court instant, un court moment seulement, des douleurs physiques, mais toute leur vie elles ont souffert, et ne se sont pas lassées de soutenir le véritable combat olympique de la pureté ; elles

> ont résisté aux sauvages tentations de la volupté, à la peur, à la douleur et aux autres maux de la perversité des hommes ; maintenant elles reçoivent les honneurs les premières de toutes, elles sont placées dans la meilleure terre de la promesse. (VII, 3 ; trad. J. FARGES).

Saint Cyprien disait aux fidèles des années 255, qui vivaient entre deux persécutions, que même dans la paix on pouvait gagner des couronnes : « Habet et pax coronas suas » (*De zelo et livore*, 16 ; P. L., 4, 649). Plus tard on reprendra le mot en le transposant : la paix aussi a ses martyrs : « Habet et pax martyrium suum ». C'est la virginité désormais qui est devenue pour le chrétien la couronne suprême, elle est devenue l'égale du martyre.

## II

## *SPIRITUALITÉ DE LA VIRGINITÉ*

Après avoir rapidement esquissé l'historique de l'institution des vierges, il faut maintenant essayer de pénétrer dans les doctrines et les âmes, pour tracer les grandes lignes de la « spiritualité » qui se dégage de cet ensemble de faits. Car il y a une spiritualité de la virginité. On pourrait même dire, sans trop de paradoxe, que c'est à peu près toute la spiritualité qui existe alors. En effet, mis à part les traités sur le martyre et les commentaires du *Pater*, et sans méconnaître les riches trésors de doctrine spirituelle épars dans les homélies d'Origène, il n'y a pas jusqu'au IV^e^ siècle d'autres ouvrages « spirituels » que les écrits sur la virginité. C'est le monachisme qui le premier donnera naissance à des œuvres « spirituelles », ainsi qu'à une doctrine systématique, construite pour elle-même. Auparavant, c'est dans les traités sur la virginité qu'il faut les chercher [1]. Les Pères en ont tous ; on a déjà

1. Nous ne ferons pas état ici des écrits apocryphes, qui font pourtant une large place à la virginité : *Protévangile de Jacques*, *Actes de*

cité ceux de Tertullien et de saint Cyprien, on a fait allusion au *Banquet des dix vierges* de saint Méthode d'Olympe : suivant le cadre du *Banquet* platonicien, il met en scène dix vierges, réunies chez l'une d'elles, Arété, et qui l'une après l'autre font l'éloge de la virginité. C'est la huitième, Thècle, qui remporte la couronne : et avant de se séparer, elles chantent à la louange de la virginité un long psaume, avec refrain, dont on citera tout à l'heure quelques strophes.

Au IVe siècle, on relève des traités de la virginité chez Athanase, Basile le Grand, Basile d'Ancyre, Grégoire de Nysse, Jean Chrysostome, des poèmes de Grégoire de Nazianze. En Occident, saint Jérôme polémique vigoureusement contre ceux qui attaquent la virginité perpétuelle de Marie, et du même coup déprécient la chasteté : Helvidius, Jovinianus, Vigilantius [1]. Saint Augustin a un traité *De sancta*

*Paul, Lettres aux vierges* attribuées à Saint Clément. A côté de fort belles choses, on y aperçoit bien des exagérations, qui montrent qu'il est difficile à la piété populaire, d'où viennent ces romans, de garder en tout l'exacte mesure. Voir J. LEBRETON, dans *Histoire de l'Église* (FLICHE et MARTIN), t. II, Paris 1938, pp. 297 et sv.

1. De saint Jérôme encore on peut lire deux lettres à des vierges, la lettre XXII à Eustochium, une des filles de Paula, et la lettre CXXX à Démétriade, fille de la noble famille des Anicii, qui sont de véritables traités de la virginité. On en trouvera une traduction dans D.

*virginitate.* Mais le plus abondant est saint Ambroise, de qui l'on connaît quatre traités : *Les vierges*, en trois livres, à sa sœur Marcella, *La virginité*, *L'éducation des vierges*, *L'exhortation à la virginité*. Le traité *Sur la faute d'une vierge consacrée*, que nous avons utilisé plus haut, et que l'on trouve dans les œuvres de saint Ambroise, n'est pas digne de lui ; il est sans doute de Nicéta, évêque de Rémésiana en Dacie (Serbie actuelle).

De tout cela essayons de dégager, au moins sommairement, les grands traits d'une doctrine.

Assurément, on ne peut manquer de découvrir çà et là certains aspects, certaines formules, qui sembleraient dénoncer une origine, ou au moins une influence platonicienne :

> Tout le soin de notre vie doit être d'empêcher que la cime de notre âme ne soit rabaissée par la révolte des plaisirs, et que notre intelligence, au lieu de monter et de regarder en haut, ne se laisse entraîner à tomber dans les passions de la chair et du sang. Comment pourrait-elle encore regarder d'un œil libre la lumière intelligible à laquelle elle est apparentée, si elle s'est

GORCE, *Lettres spirituelles de saint Jérôme*. I. *La doctrine spirituelle* (Bibliothèque patristique de spiritualité). Paris, 1932.

> laissée clouer aux plaisirs de la chair, si elle dirige tout son élan vers la matière ?

C'est de saint Grégoire de Nysse (*De Virg.*, 5 ; P. G., 46, 348). Mais comme c'est platonicien ! Ce dédain de la matière, ce mépris de la chair, cette nécessité pour l'âme de se dégager du sensible pour s'élever jusqu'aux intelligibles, la perfection conçue un peu comme une évasion, comme tout cela est grec, peut-être encore plus que chrétien. Mais il ne faut pas nous étonner que des esprits tels que celui-ci, profondément façonnés par la culture et la pensée helléniques, en gardent l'empreinte et en utilisent les formules, même quand ils les appliquent à des réalités nouvelles et authentiquement chrétiennes. Inévitables contacts de vocabulaire et d'expression ; mais nous avons ici tout autre chose que le souci du sage qui veut garder l'esprit libre pour la contemplation des Idées. Voir Dieu, tel est l'idéal suprême de l'âme vierge (cf. *Matth.*, 5, 8) ; mais elle ne le pourra faire que dans l'autre vie, et que si d'abord elle a été crucifiée avec le Christ et si, devenue une victime toute pure, elle se prépare à la venue du Seigneur (*ibid.*, 24 ; P. G., 46, 416) [1].

1. Sur la virginité dans la théologie de saint Grégoire, voir J. DANIÉLOU, *Platonisme et théologie mystique. Essai sur la doctrine spirituelle de saint Grégoire de Nysse*. Paris, 1944, pp. 57, 177-178.

De même, et moins encore, nous ne chercherons pas l'inspiration de cette doctrine dans je ne sais quelle expérience désenchantée de la vie conjugale. Les Pères y insistent pourtant, et trop lourdement parfois à notre gré. Soumission à un époux tyrannique, souci du ménage et soin de la maison, fatigues, souffrances et dangers de la maternité ; et les inimitiés, les querelles familiales, les meurtres mêmes, « toutes les tragédies du théâtre de la vie » (GR. NYSS., *De virg.*, 3 ; P. G., 46, 336, cf. AMBROS., *De virginibus*, 7, 35 ; P. L., 16, 275). Tout cela y est, et revient souvent. Saint Paul avait été plus discret quand il s'était contenté de promettre aux époux des « tribulations pour leur chair » (*I Cor.*, 7, 28). Exagérations de rhéteurs que tout cela, empruntées parfois telles quelles à la rhétorique traditionnelle, cette rhétorique dont l'emphase nous gâte si souvent les plus beaux endroits des Pères. Ce n'est pas là, encore une fois, qu'il faut chercher leur inspiration profonde.

En fait, nous sommes ici en pleine terre chrétienne, devant la plus belle et la plus pure fleur de chrétienté. La raison la plus profonde, la seule au fond, qu'une femme ait de préférer aux noces humaines, si pures et si saintes soient-elles, la virgi-

nité consacrée, c'est qu'ici, l'Époux, c'est le Christ.

Le premier chez qui l'on trouve cette expression, — et on sait le succès qu'elle aura, — c'est Tertullien. Et il faut en faire hommage au vieux et rude lutteur africain, qui a parfois de ces délicatesses. Il a deux ou trois fois cette formule, en des passages qui se répètent quasi littéralement : « Tu as épousé le Christ, tu lui as livré ta chair, tu lui as voué la fleur de ton âge. Marche selon la volonté de ton époux » (*De virg. vel.*, 16 ; P. L., 2, 911). « Virgines maritatæ Christo », (*De resurr. carn.*, 61 ; P. L., 2, 884. Cf. *De orat.*, 22 ; P. L., 1, 1189).

Cette image d'une union conjugale entre Dieu et l'humanité n'était pourtant pas nouvelle : on la trouve chez les prophètes, chez Osée en particulier (2, 21) ; dans le Nouveau Testament, en saint Paul, dans l'Apocalypse : « *Voici les noces de l'Agneau, et son épouse s'est préparée* » (19, 7). Tertullien l'applique aussi à l'union de la divinité avec l'humanité dans le sein de Marie à l'Annonciation : « En lui-même il a joint la chair à l'esprit, il a uni l'épouse à l'époux et l'époux à l'épouse... La chair est l'épouse qui dans le Christ Jésus a épousé l'esprit dans un pacte de sang » (*De resurr. carn.*, 63 ; P. L., 2, 885). Cela est très vrai, et c'est pourquoi dans la nuit de

Noël l'Église nous fait chanter le psaume nuptial *Eructavit...*

Mais qu'on le remarque, en tous ces textes, même en celui de saint Paul (*II Cor.*, 11, 2) : « *Je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, je vous ai fiancés à un seul homme pour vous présenter au Christ comme une vierge pure* », — en tous ces textes il s'agit soit de l'union du Verbe à la nature humaine en l'Incarnation, soit de l'union de Dieu avec son peuple, du Christ avec les âmes rachetées, avec l'Église : « *Maris, aimez vos femmes, comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle* ». (*Eph.*, 5, 25).

Ici, l'image est transposée d'une union collective à une union individuelle, à l'union du Christ avec une âme qui se consacre à lui et se voue à lui par un lien tout personnel. Ce que le Christ réalise en son union avec l'Église, avec le corps des rachetés, il le réalise de façon éminente et privilégiée avec l'âme consacrée, de sorte que la virginité apparaît ainsi dans l'Église comme le signe et le symbole de son union avec son Époux, en même temps qu'elle est dans l'Église le ferment qui garde à cette union sa pureté et sa ferveur. La virginité ne peut pas se concevoir en dehors du mystère de l'Église, et elle lui est indispensable. Comme le mariage d'ailleurs,

qui lui aussi figure cette union de l'Épouse et du Christ : « *Ce mystère est grand, je le dis par rapport au Christ et à l'Église* ». (*Eph.*, 5, 32). Le mariage lui aussi signifie cette union ; mais il le fait par l'intermédiaire d'une réalité matérielle : l'union charnelle, qui est le type de cette union toute spirituelle, et en figure l'unité, la pureté, la fécondité. La virginité au contraire, au delà de ces images sensibles, va directement à la réalité signifiée, et elle témoigne de la très haute pureté de cette union. Tout cela, qui demanderait bien des développements, on le trouve magnifiquement exprimé dans la préface de la consécration des vierges au Sacramentaire léonin :

> L'honneur des noces n'a été atteint par aucune interdiction, et sur les saintes épousailles demeure la bénédiction initiale ; mais il est des âmes plus hautes qui dans l'union de l'homme et de la femme dédaignent la réalité charnelle, pour désirer le mystère qu'elle représente *fastidirent conubium, concupiscerent sacramentum*, et refusent d'imiter ce qui se fait dans les noces, pour aimer ce qui est signifié par les noces, *nec imitarentur quod nuptiis agitur, sed diligerent quod nuptiis praenotatur* (DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 446).

Les noces humaines ne sont qu'une figure ; la

réalité, ce sont les épousailles de l'âme avec le Christ ; dédaignant la figure, la vierge va tout droit à la réalité : « Vous m'offrez un époux, lui fait dire saint Ambroise, j'en ai trouvé un meilleur » (*De virg.*, I, 2, 65 ; P. L., 16, 218).

Et tout découle de là. Le Christ, on le voit maintenant, est tout pour la vierge, saint Paul l'avait déjà insinué. Il est son unique Maître : « Christi solius ancillæ » (TERT., *De virg. vel.*, 3 ; P. L., 2, 892). Il est son unique époux, son unique pensée, son unique amour, sa seule joie. Elle suit l'Agneau partout où il va. Saint Augustin a des formules émouvantes : « La joie des vierges du Christ est le Christ, dans le Christ, avec le Christ, après le Christ, par le Christ, pour le Christ » (*De sancta virginitate* 27 ; P. L., 40, 411).

> Dans cet époux que vous ne voyez pas de vos yeux, mais que vous contemplez dans la foi, il n'y a pas (comme chez les époux humains) de fautes cachées, mais réelles, que vous deviez reprendre ; il n'y a pas non plus à craindre d'avoir à vous offenser d'une faute qui n'existerait pas. Vous devriez un grand amour à vos époux, et celui pour qui vous avez refusé d'avoir des époux, de quel amour ne devez-vous pas

> l'aimer ? Qu'il soit fixé à fond dans vos cœurs, lui qui pour vous a été fixé sur la croix, *toto vobis figatur in corde, qui pro vobis fixus est in cruce*. Qu'il tienne en votre âme toute la place que vous n'avez pas voulu laisser prendre par le mariage. Vous n'avez pas le droit de l'aimer seulement un peu, lui pour qui vous avez refusé un amour même légitime... (*Ib.*, 56 ; 428).

Ce don exclusif à un époux unique est un vrai sacrifice : « Quelle grande offrande celle que nous offrons à Dieu, dit Tertullien, celle de notre corps lui-même, celle de notre âme elle-même, quand nous lui consacrons notre nature elle-même ». (*De virg. vel.*, 13 ; P. L., 2, 907). Aussi la virginité consacrée, indépendamment de toute forme de vie proprement religieuse, a-t-elle valeur de culte, d'hommage rendu à Dieu. « Vouer à Dieu sa virginité, dit Origène, c'est offrir à Dieu ce qu'on a de meilleur ». (*In Num. hom.*, 24, 2 ; P. G., 12, 759-761). « Un corps immaculé, voilà ce qu'est surtout l'hostie vivante et sainte et agréable à Dieu » (*In Rom.*, 9, 1 ; P. G., 14 ; 1205). « Hostia pudoris, victima castitatis », dira saint Ambroise (*De virg.*, 1, 11, 65 ; P. L., 16, 218).

Ainsi la vierge consacrée, toute pure de corps et

de cœur, dégagée de toute pensée terrestre, mène dès cette terre une vie semblable à celle des anges. « Au ciel, Jésus nous l'a déjà dit, les élus ne se marieront pas et ne prendront pas femme, mais ils seront comme les anges du ciel » (*Matth.*, 22, 30), et saint Ambroise reprend cette idée (*De virginibus* I, 3, 11 ; P. L., 16, 191). Mieux que cela, leur vie est toute semblable à Dieu, le Père incorruptible, en qui saint Grégoire de Nysse contemple une admirable et étonnante virginité : il a un Fils et l'engendre sans passion. Et ce Dieu Fils unique, auteur et chorège de toute pureté, ne peut être compris que par la virginité, et l'Esprit-Saint est par nature d'une pureté incorruptible (*De virg.*, 2 ; P. G., 46, 321).

Aussi est-ce la virginité qui unit à Dieu, et permet avec lui la plus étroite intimité, la plus haute contemplation. Écoutons le même saint Grégoire :

> Ce qui s'est passé dans le sein de Marie immaculée, quand la plénitude de la divinité a brillé dans le Christ par la Vierge, se passe aussi en toute âme vivant dans la pure virginité... (l'âme vierge elle aussi conçoit le Verbe)... Si grande est la vertu de la virginité, qu'elle demeure dans le ciel près du Père des esprits, qu'elle danse en chœur avec les puissances célestes, et qu'elle obtient le salut de l'humanité ; par ses

seules forces, elle attire Dieu à s'unir à la vie humaine et elle donne à l'homme les ailes du désir pour s'élever en elle jusqu'au ciel ; c'est elle qui est comme le lien de l'intimité entre l'homme et Dieu, elle l'intermédiaire qui rassemble et accorde deux êtres naturellement si distants. Quels mots pourrait-on trouver qui fussent dignes de cette merveille ? (*De virg.*, 2 ; P. G. 46, 324).

On attribue à Basile d'Ancyre un traité, assez lourd d'ailleurs, sur la virginité. L'auteur avait été médecin, et il s'en souvient trop parfois. On trouve cependant chez lui cette belle chose :

La vierge qui se garde pure, se tournant en elle-même, aura l'esprit dans le ciel, et tout entière dégagée du corps, pourra dire comme saint Paul : Je sais, était-ce dans le corps, je ne sais, hors du corps, je ne sais, je sais que j'ai été ravie dans le paradis et que j'ai entendu des paroles indicibles. En effet si du haut du ciel son époux voit que son amour veille, que les ténèbres de la nuit sont pour elle l'occasion non du péché, mais d'un saint loisir pour les colloques avec son époux ; si entourée des ténèbres de la nuit qui gardent son esprit à l'abri des choses extérieures, mais tout illuminée intérieurement de la clarté de son époux,

elle est attentive à préparer secrètement sa lampe pendant toute la nuit, assurément il l'entraînera au paradis et jusqu'au troisième ciel, et lui dira ces choses qui semblent indicibles à ceux qui paraissent encore dans le corps, mais pour elle, si elle a progressé assez pour ne plus savoir si elle vit dans le corps ou au dehors, ces paroles lui seront dites dans le mystère (*De virg.*, 66 ; P. G. 30, 804).

La virginité conduit à la contemplation, à l'extase. C'est la Vierge qui a conçu le Verbe. C'est la virginité qui vit dans le ciel et y trouve son époux ; elle dépasse les nuées, les airs, les anges et les astres, elle trouve le Verbe de Dieu dans le sein même du Père, et l'aspire et le boit à pleine poitrine, « toto haurit pectore » (AMBROS., *De virginibus* I, 3, 11 ; P. L., 16, 191).

On ne peut tout dire. Il faut au moins rappeler que la virginité exige la pratique exacte et attentive de toutes les vertus morales : humilité, modestie, tempérance, abstinence, jeûne, pauvreté, silence, recueillement, prière. « Que la vierge ait, dit saint Ambroise, la simplicité dans le cœur, la mesure dans les paroles, la pudique réserve à l'égard de tous, la tendre piété envers ses proches, envers les

pauvres et les mendiants la miséricorde » (*De instit. virg.*, 112 ; P. L., 16, 332). C'est toute la morale, c'est tout l'ascétisme chrétien. Et c'est dans leurs traités sur la virginité qu'il faut chercher l'enseignement des Pères sur ce point ; toute la spiritualité chrétienne s'y trouve résumée. Cherche-t-on la pensée de saint Augustin sur l'humilité, on la trouvera en de fort belles pages de son Livre *Sur la sainte virginité* (31-38 ; P. L., 40, 412-148). « La virginité est un grand bien, et il faut avec la plus exacte vigilance prendre garde que l'orgueil ne vienne le corrompre » (33 ; 415)[1].

On lira plus loin des fragments du traité attribué à saint Athanase, qui est une chose délicieuse, et d'une ascèse si attentive, si exacte, si sévère même ; il le reconnaît : « L'ascèse est chose pesante, la continence est lourde à porter ; mais rien n'est plus doux que l'époux céleste. Ici nous peinons un peu, là-haut nous recevrons la vie sans fin » (24 ; P. G., 28, 280). Mais on s'arrêtera plutôt avec saint Ambroise au portrait idéal de la vierge chrétienne, Marie au

1. On aimera à lire en leur entier ces pages magnifiques dans l'édition complète des *Œuvres de saint Augustin* (Bibliothèque Augustinienne), I^re série, t. III, *L'ascétisme chrétien*, Paris, 1939, pp. 196 et sv. On y trouvera aussi l'exposé le plus complet de la doctrine mariale de saint Augustin. V. ci-dessous, texte V, p. 88.

Temple. Il est austère, un peu grave, et le P. Lemonnyer, dont nous reproduisons la traduction, le voudrait davantage éclairé par le sourire de la Vierge. Prenons-le tel que l'a vu autrefois le vieil évêque, l'ancien préfet de Milan :

> Elle était humble de cœur, sérieuse en ses propos, de caractère réfléchi. Elle n'aimait pas les bavardages, auxquels elle préférait la lecture. Elle ne mettait pas sa confiance en l'instable richesse, mais dans la prière du pauvre. Toute à sa besogne, et parlant peu, elle s'inquiétait de l'approbation de Dieu, et se souciait assez peu des jugements des hommes...
>
> Avec les hommes, elle ne voulait d'autres rapports que ceux où la miséricorde était intéressée et qu'autorisait la réserve la plus délicate. Rien de hardi dans ses regards, de trop libre en son langage, de peu séant dans sa tenue. Nulle mollesse dans le geste, rien d'abandonné dans la démarche, de trop vif dans la voix...
>
> Dirai-je son extrême frugalité et sa vie laborieuse ? Alors qu'elle restait pour la nourriture en deçà de ses besoins, elle allait pour le travail au delà de ses forces. Le jeûne lui faisait des jours sans fin que remplissait le labeur sans répit. Lorsqu'elle consentait enfin à prendre quelque nourriture, le premier aliment venu lui suffisait d'ordinaire,

qui, tout en soutenant ses forces vaille que vaille, éloignait d'elle jusqu'à l'idée d'y chercher une jouissance. Et lorsque son corps reposait, son esprit continuait à veiller..

Elle ne sortait que pour se rendre au Temple. Encore n'était-ce que dans la compagnie de ses parents ou de ses proches. A la maison toujours occupée, au dehors toujours accompagnée, sa vraie sauvegarde néanmoins c'était elle-même. Son maintien et son langage commandaient pareillement le respect. Des pas qu'elle faisait l'un devant l'autre en marchant sur le sol, l'on eût dit aussi bien des progrès dans la vertu... (*De virg.*, II, 22 ; P. L. 16, 208-210. Trad. A. LEMONNYER, dans *Notre-Dame. Contemplations*, pp. 20-23. Et cf. *De instit. virg.*, 17, 104 ss. ; P. L. 16, 330-334).

Telle est l'image de la virginité, telle fut Marie, et sa vie sera un modèle pour toutes. Car c'est toujours à Marie qu'il faut en revenir. Le Christ vierge, époux de l'Église (AMBROS., *De virg.*, I, 5, 22; P. L., 16, 195), le Christ né de la Vierge n'a pas trouvé de plus beau et de plus grand don à faire à sa Mère, que celui d'une intacte et perpétuelle virginité. La plus haute louange que l'on puisse faire de la virginité, le motif le plus fort et le plus pressant que

l'on ait de la garder précieusement, c'est que Dieu est né d'une vierge (*De instit. virg.*, 104 ; P. L., 17, 331).

Mais en tout ceci, que devient le mariage ? Cette splendeur de la virginité, et les éloges qu'on lui décerne, et les couronnes qu'on lui tresse, tout cela doit-il nous conduire à déprécier le « saint état de mariage » ? On ne peut éluder cette question.

L'Église ne déprécie pas le mariage, les Pères ne le méprisent pas. Les exagérations oratoires que nous avons signalées ne doivent pas nous donner le change. En bien des endroits, ils affirment nettement la doctrine traditionnelle, et s'ils exaltent la virginité, ce n'est pas par mépris de l'œuvre de chair. S'ils mettent à si haut prix la virginité, c'est moins l'intégrité physique qu'ils estiment en elle, que la parfaite pureté morale, la virginité toute spirituelle dont elle est à la fois le signe et la garantie. Mais, disent-ils, mieux vaut le mariage qu'une virginité sans vertu (BASILE D'ANCYRE, 19 ; P. G., 30, 709).

Et ils estiment d'autant plus le mariage qu'ils se sont à plusieurs reprises trouvés en face d'erreurs, encratisme, gnosticisme, manichéisme, qui par mé-

pris de la matière, condamnaient la chair et proscrivaient l'œuvre de vie. Saint Paul connaissait déjà ces gens qui interdisaient le mariage (*I Tim.*, 4, 3). Et cela explique comment Clément d'Alexandrie, par exemple, soit si sobre, si pauvre même sur la virginité : pris tout entier par la polémique gnostique, il a plus à faire à défendre le mariage qu'à prôner la continence.

Le mariage est saint ; il cache un grand mystère. Mais il le cache sous les réalités les plus charnelles : ce ne sont plus seulement l'eau et l'huile, le pain et le vin, qui sont porteurs de grâce et signes du mystère du Christ, c'est le consentement à l'union charnelle elle-même. Merveille de la grâce, que cet acte où l'esprit est si profondément immergé dans la matière que si souvent il s'y laisse enliser, devienne le signe, le sacrement de l'union si pure, si virginale, du Christ et de l'Église. Quelle délicatesse, quelle réserve, quelle chasteté en un mot, il faut aux époux chrétiens, dans la fragilité de leur chair, pour conserver à leur union toute sa pureté. Chasteté, c'est le mot de Tertullien. A la fin de son traité *Sur le voile des vierges*, il s'adresse aux femmes mariées pour les exhorter à garder précieusement elles aussi et leur pudeur et leur voile : « Sed et vos admonemus alterius pudicitiæ » (17, P. L., 2, 91). Nous vous

avertissons d'avoir à garder une pudicité d'un autre genre. Une autre pudicité, dans d'autres conditions, face à d'autres devoirs, à d'autres tentations, mais pudicité quand même : il y a une chasteté conjugale, aussi exigeante et à tout prendre plus difficile que la chasteté virginale.

Aussi les époux chrétiens doivent-ils attendre beaucoup des vierges. Plus le monde est païen et corrompu, envahi par « la marée montante de l'immoralité », — et notre néo-paganisme ne vaut pas beaucoup mieux que le vieux paganisme des IIe et IIIe siècles, — plus la chasteté est difficile à garder pour les jeunes gens et les jeunes filles, plus il est dur et parfois crucifiant pour les époux de garder à leur union toute sa pureté, plus aussi il faut qu'il y ait des vierges consacrées dont le mérite, l'exemple, la prière soient pour le monde un ferment de pureté. Comme la Vierge, elles devront virginiser tous ceux et celles qui les approchent.

On objectait à saint Ambroise le problème de la population. Qu'on écoute sa réponse ; elle vaut encore aujourd'hui :

> On s'imagine que la consécration des vierges va diminuer la race humaine ; mais que l'on songe que là où les vierges sont peu nombreuses, là aussi la population diminue ;

> mais là où la virginité est en honneur, là aussi le nombre des habitants augmente. Demandez à l'Église d'Alexandrie, à celles d'Orient, à celles d'Afrique, combien chaque année elles consacrent de vierges. Nous avons ici moins de naissances que ces Églises n'ont de consécrations de vierges. L'expérience universelle prouve donc que la virginité n'est pas inutile, d'autant plus que c'est d'une vierge qu'est venu le salut, pour la fécondité du monde Romain. (*De virginitate*, 36 ; P. L. 17, 275).

Et la gloire des foyers chrétiens, gardés par la présence maternelle et virginale de la Vierge Mère, leur gloire éternelle, ce sera d'avoir préparé au Christ et à l'Église des vierges et des prêtres. Que l'on songe à cet admirable foyer des époux Martin ; ils avaient vécu quelque temps dans le rêve, — faut-il dire dans l'illusion ? — d'une union toute virginale. Leur véritable vocation était autre ; ils le comprirent, et on sait l'étonnante fécondité virginale de cette union : neuf enfants, cinq religieuses, une très grande sainte !

Et pour clore ces pages, on citera quelques strophes du beau cantique que saint Méthode fait chanter aux dix vierges du *Banquet* symbolique.

Le rythme, souligné par le refrain, en est sensible, même à travers une traduction.

Je me garde pure pour toi, et portant
[des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

Du haut du ciel, ô vierges, le son d'une voix qui éveille les morts s'est fait entendre : vers l'Époux, dit-elle, nous devons en hâte toutes aller revêtues de nos blancs vêtements, nos lampes à la main, du côté de l'Orient. Réveillez-vous avant que notre Roi ne soit le premier à franchir les portes.

Je me garde pure pour toi, et, portant
[des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

J'ai évité la félicité des mortels qui se répand en lamentations, les plaisirs d'une vie voluptueuse, l'amour profane ; sous tes bras qui donnent la vie, je cherche protection, et désire contempler ta beauté éternellement, ô Bienheureux.

Je me garde pure pour toi, et, portant
[des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

J'ai oublié ma patrie dans un ardent désir de ta grâce, ô Verbe, j'ai oublié les chœurs des vierges de mon âge, la fierté de ma mère et de ma race ; car c'est toi-même, toi, ô Christ, qui es absolument tout pour moi.

Je me garde pure pour toi, et, portant [des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

Chorège de la vie ! O Christ, salut ! Lumière sans occident ! Reçois ces acclamations ; c'est le chœur des vierges qui te les adresse, ô Fleur de perfection ! Amour ! Joie ! Prudence ! Sagesse, ô Verbe !

Je me garde pure pour toi, et, portant [des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

Ouvre tes portes, Reine [1] à la parure éclatante, reçois-nous aussi dans la chambre nuptiale, Épouse au corps sans tache, à la belle victoire, au souffle agréable. Revêtues de la même parure, nous sommes assises auprès du Christ, tes noces bénies, ô rejeton.

1. Il s'agit de l'Eglise.

Je me garde pure pour toi, et, portant
[des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

En chantant le nouveau cantique, aujourd'hui le chœur des vierges te place dans les cieux, ô Reine, toute de lumière. Leur front est ceint de blancs calices de lys, et dans leurs mains elles portent des lampes à l'éclat radieux.

Je me garde pure pour toi, et, portant
[des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

O Bienheureux, qui habite les demeures pures du ciel, ô Toi qui es sans commencement et qui gouvernes tout par ta puissance éternelle, nous voici. Reçois-nous avec ton Fils au-dedans des portes de la vie, ô Père, nous aussi.

Je me garde pure pour toi, et, portant
[des lampes brillantes,
Époux, je viens à ta rencontre.

(*Trad. J. Farges*).

# TEXTES CHOISIS

Nous transcrivons ici quelques textes qui n'auraient pu prendre place dans le cours de notre développement sans le surcharger et l'alourdir. Nous nous sommes permis de reproduire des traductions déjà existantes, là où il s'en rencontrait.

On trouvera des textes canoniques sur la législation des vierges, des diaconesses et des veuves dans le recueil de Mme Joséphine MAYER, *Monumenta de viduis diaconissis virginibusque tractantia. Florilegium Patristicum*, XLII, Bonn, 1938.

# I

# *SUR LA TENUE DES VIERGES*

## SAINT CYPRIEN

Dans ce petit traité, qui date des débuts de son épiscopat (249), l'évêque de Carthage met en garde les vierges chrétiennes contre les dangers des fréquentations mondaines, des bains, de la toilette. Précieux par les renseignements qu'ils nous donnent sur les mœurs du III[e] siècle, ces conseils sont encore utiles.

Puisque nous cherchons l'intérêt de la pureté, évitons tout ce qui lui est dangereux et hostile. Et je ne saurais passer sous silence certaines pratiques que la négligence a encouragées, et qui de l'usage se sont fait un droit au détriment des bonnes mœurs. Il y a des vierges qui ne se font point scrupule d'assister à des noces, et d'y aller de leurs propos égrillards dans les libres réunions de gens en goguette. Elles écoutent ce qu'il n'est pas décent d'écouter, elles disent ce qu'il n'est pas permis de dire ; elles

sont aux aguets, elles restent présentes, parmi des conversations honteuses, des festins d'ivresse, qui enflamment les passions... Que viennent donc faire à des fêtes nuptiales, celles qui ne peuvent songer à des noces ? Quel plaisir peut trouver, quelle joie peut prendre à ces fêtes celle dont les goûts et les désirs sont à l'opposé ? Qu'apprend-on là et qu'y oit-on ? Combien par cette promiscuité une vierge manque à sa vocation, combien elle en revient moins pure qu'elle n'y était venue. Elle a beau rester vierge de corps et de volonté : ses yeux, ses oreilles, sa langue ont ruiné son trésor.

... Écoutez-moi donc, ô vierges, comme on écoute un père ; écoutez celui pour qui vous êtes un sujet de crainte et qui vous avertit, celui qui veille à vos intérêts. Soyez telles que Dieu vous a faites ; soyez telles que la main du Père vous a façonnées : que votre visage reste sans altération, votre cou sans ornement, votre beauté sincère. Ne meurtrissez pas vos oreilles, n'enfermez pas vos bras ou votre cou dans des chaînettes précieuses, dans des bracelets et des colliers. Que vos pieds ne portent point d'entraves d'or, votre cou de couleurs fausses ; que vos yeux restent dignes de voir Dieu. Allez au bain avec des femmes ; parmi elles vous pouvez

vous baigner sans impudeur. Évitez les noces avec leurs banquets dissolus et leurs festivités perverses, dont la fréquentation est périlleuse.

La voie de la vertu est rude et montante : il faut la tenir avec courage.

Soyez au-dessus de la toilette, vous qui êtes vierge ; vous qui triomphez de la chair et du monde, soyez au-dessus de l'or. Quand on s'est montrée invincible à des ennemis redoutables, on ne doit pas céder à des ennemis moindres. La voie est étroite et resserrée qui conduit à la vie (*Matth.*, VII, 14), le chemin est dur et raide qui va à la gloire : c'est par ce chemin que montent les martyrs, les vierges, tous les justes. Il y a des routes larges et spacieuses, évitez-les. Le diable y flatte, pour tromper ; il y sourit pour blesser, il y attire pour tuer.

Le courage requis des vierges est un peu le même que celui des martyrs : on n'atteint pas les cimes sans un énergique effort.

Il est un premier fruit, de cent pour un (cf. *Matth.*, XIII, 8), c'est celui des martyrs ; un second de soixante pour un, c'est le vôtre. Les martyrs ne s'occupent pas de la chair et du monde ; ils livrent un combat rude et délicat. Vous de même, qui venez après eux pour la récompense, vous devez déployer un courage qui suive de près leur courage. On ne monte

pas facilement vers les hauteurs. Que de sueurs, que de fatigue quand nous gravissons les pentes des collines et nous élevons vers les croupes des montagnes. Que ne devons-nous pas faire pour monter au ciel ? Mais si l'on fait attention à la récompense promise, l'effort paraît moins pénible. Or c'est l'immortalité qui est offerte à qui persévère, c'est la vie éternelle qui lui est promise, et le royaume.

*De habitu virginum*, XVIII, XXII. Trad. L. BAYARD, *Tertullien et saint Cyprien* (Les moralistes chrétiens). Paris, Gabalda, 1930, pp. 268-273.

## II

## *LETTRE A DES VIERGES QUI ÉTAIENT ALLER PRIER A JÉRUSALEM ET ÉTAIENT REVENUES.*

### SAINT ATHANASE

M. J. Lebon a publié naguère (*Athanasiana Syriaca*, dans *Muséon*, XL et XLI, Louvain 1927 et 1928) des fragments de manus-

crits syriaques attribués à saint Athanase. L'un pourrait bien être le traité authentique sur *la* virginité attribué à saint Athanase par saint Jérôme. L'autre se présente comme une lettre adressée par l'archevêque d'Alexandrie à des vierges qui étaient allées en pèlerinage aux lieux saints. Nous en citerons quelques fragments.

Vous surtout, qui êtes entrées dans les lieux saints... Pierre vit notre Seigneur Jésus, et il abandonna ses filets et le suivit. Zachée le publicain le vit, et il rejeta tout ce qui provenait de la fraude et il reçut le Sauveur. La femme pécheresse le vit et de ses larmes elle baigna et de ses cheveux elle essuya ses pieds. Marie le vit, et elle ne quittait pas ses pieds. Visitez, vous aussi, les lieux saints, et dans ces lieux salutaires, voyez pour ainsi dire le Christ marcher. Rejetez donc les filets du monde, c'est-à-dire les enlacements du monde, et attachez-vous désormais au Christ, rejetant tout comme Zachée et rachetant votre vie. Aimez beaucoup le Seigneur comme cette femme pécheresse, versant des larmes dans vos prières et lui livrant la croissance de votre chevelure. Asseyez-vous aux pieds de Jésus. Choisissez-vous la bonne part et ne vous éloignez pas de l'audition des paroles divines. Ne vous retirez pas de Jérusa-

lem, mais attendez la promesse du Père. Vous avez vu le lieu de la nativité, faites renaître vos âmes. Vous avez vu le lieu de la croix : que le monde soit crucifié pour vous et vous pour le monde. Vous avez vu le lieu de l'ascension : portez en haut vos esprits ; que vos corps soient sur la terre, mais vos esprits dans le ciel ; que votre séjour soit chez votre père terrestre, mais que votre vie soit auprès du Père céleste.

... Parle comme la colombe, qui parle à peine en son cœur ; ne multiplie pas le cri et le bruit comme le corbeau. Sois tranquille dans la maison comme la colombe, et ne fais pas tes démarches comme les font les corbeaux. Le mouvement de la colombe se fait à l'intérieur, ou dans la maison, ou sur le toit, ou bien elle vole ; son langage est doux, sa démarche paisible, sa nourriture sans recherche, son genre de vie sans colère. Elle ne demeure pas sur toute place ; elle ne prend pas son plaisir dans la vanité ni dans la manducation de la viande ; elle ne se pose pas sur les corps morts. Elle ne connaît personne d'autre que celui qui la nourrit et la soigne ; beaucoup d'autres, qui lui ressemblent, l'appellent, mais elle n'écoute pas tous ceux-là. Elle connaît le vrai maître à l'intérieur de la maison. Elle connaît

le bain dans l'eau pure qui est dans le bassin ; elle ne dépouille pas sa tunique, ne découvre pas sa nudité. Et considère son aspect ; vois comme son extérieur est pur, sans effort et sans ablutions, comme elle est ornée par elle-même et non point par une parure qui vient de l'extérieur. Tu as entendu la nature de l'animal : imite ses mœurs. Demeure ainsi chez toi, entièrement appliquée à la considération ; parle ainsi tranquillement ; marche ainsi, mange ainsi, sois ainsi sans parure, use d'un tel bain [1].

... La virginité, c'est comme un jardin fermé, qui n'est foulé par personne, sinon par son jardinier seul. Prends garde que nul étranger ne gâte sans pitié les semis multiformes et croissant bien du jardin ; que nul ne blesse et ne détruise la vigne ; que les renards cruels ne gâtent en rien les belles grappes ; que nul ne trouble la fontaine scellée et ne contamine l'eau limpide et resplendissante de la virginité ; que nul ne remplisse le paradis d'odeur suave d'une odeur fétide.

Éloigne-toi donc de l'amour charnel et humain,

1. Dans cette réserve à l'égard des bains, qui devient dans les lignes suivantes une proscription quasi absolue, on reconnaît la rude ascèse égyptienne.

6 vierge. Au contraire, circule et cherche celui que ton âme aime, où il fait paître, où il repose durant le midi, jusqu'à ce que tu trouves celui que ton âme aime, qu'il te montre sa face et te fasse entendre sa voix, car sa face est belle et son langage est doux. Lorsque tu l'auras trouvé, saisis-le et ne le laisse pas aller, jusqu'à ce qu'il t'ait introduite dans son appartement. C'est lui ton époux, lui qui te donnera la couronne, lui qui te préparera la robe du festin nuptial ; c'est lui qui te découvrira les trésors, qui te préparera la table du Père et t'abreuvera d'un torrent de délices. Attends-le, contemple-le dans ton esprit, parle-lui, réjouis-toi avec lui, reçois tout de lui ; car lorsque tu seras conduite au pâturage par le Seigneur, rien ne te manquera, et dans la vie éternelle tu te délecteras. Ainsi soit-il.

(Trad. J. LEBON, *art. cit.*, XLI, 1928, pp. 191-192, 195-196, 202-203).

## III

# *MARIE, MODÈLE DES VIERGES*

### SAINT ATHANASE

M. L. Th. Lefort a publié (*Muséon* XL et XLII, 1927 et 1929) des fragments coptes attribués à saint Athanase ; les premières pages sont la traduction de la lettre pseudo-clémentine *Ad virgines* ; le reste est vraisemblablement de saint Athanase lui-même. Nous en citons ce portrait de la Vierge des vierges, modèle de toutes les vierges ; on le rapprochera du morceau de saint Ambroise que nous avons donné plus haut, p. 62.

Marie donc était une vierge pure, ayant un état d'âme harmonieux et s'enrichissant doublement. Elle aimait en effet les bonnes œuvres tout en remplissant son devoir et en ayant des pensées droites sur la foi et la pureté. Elle ne désirait pas être vue par les hommes ; mais elle priait Dieu d'être son examinateur. Elle n'avait pas non plus hâte de sortir de sa maison. Elle ne connaissait pas du tout les places publiques ; mais elle demeurait assidûment

à sa maison, vivant retirée et semblable à une mouche à miel. Le superflu du travail de ses mains elle le distribuait aux indigents avec générosité. Elle ne se préoccupait pas de regarder par la fenêtre. mais dans les Écritures. Elle priait Dieu seule à seul, se préoccupant de deux choses : ne pas laisser une mauvaise pensée s'arrêter en son cœur, et ne pas acquérir de la hardiesse, ni non plus apprendre la dureté du cœur... Elle dominait sa colère et calmait l'emportement dans les pensées de son cœur. Ses paroles étaient recueillies et sa voix était réglée ; elle ne criait pas et veillait en son cœur à ne médire de personne et à ne pas écouter volontairement médire. Elle ne se tourmentait pas en son cœur, ni n'enviait en son âme... Elle n'allait pas et venait, mais seulement quand elle devait se rendre au temple ; car elle ne négligeait pas ce point ; elle y allait avec ses parents, marchait comme il faut et était décente sur sa tenue et la vigilance sur ses yeux ; si bien que ceux qui la voyaient pensaient qu'elle avait quelqu'un pour l'avertir et l'édifier en tout ce qu'elle faisait... Quand elle priait, ses parents et les femmes qui l'accompagnaient, l'admiraient ; car ils n'entendaient pas sa voix, mais, voyant par le mouvement de ses lèvres qu'elle continuait, ils constataient que c'étaient là des mouvements de

saintes pensées intimes. Ses parents, devant ce spectacle, remerciaient le Seigneur non seulement de leur avoir donné une fille, mais encore de leur avoir donné, pour être leur, un tel bien...

Voilà l'image de la virginité; Marie en fait était telle. Que celle qui désire être vierge, considère celle-ci ; car c'est à cause de pareils faits que le Verbe l'a choisie pour prendre d'elle cette chair et devenir homme pour nous.

(Trad. L. Th. LEFORT, *art. cit.*, XLII, 1929, pp. 244-246).

## IV

## *UNE RÈGLE DE VIE VIRGINALE*

### PSEUDO-ATHANASE

Les éditions de saint Athanase conservent le texte d'un « Discours de salut adressé à une vierge », dont l'authenticité, malgré de chaleureux défenseurs, est de plus en plus contestée. V. en dernier lieu G. BARDY, *Saint Athanase*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, I, 1927, col. 1048-1049. Nous en

extrayons cependant les fragments suivants, qui peuvent donner une idée du genre de vie d'une vierge chrétienne aux premiers siècles.

Ne va pas oindre ton corps de parfums précieux, ni mettre dans tes vêtements des aromates coûteux. Si ton corps s'affaiblit, prends un peu de vin pour ton estomac. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, tu tombes malade, soigne-toi, pour ne pas donner aux hommes l'occasion de dire que c'est l'ascèse qui t'a donné cette maladie. Mais avant que personne ne t'en parle, veille à ta santé, pour pouvoir bientôt te relever, et suivre de nouveau ta règle. Passe tout le temps de ta vie dans les jeûnes, les prières et les aumônes. Heureux qui écoute ces paroles et les garde.

Que ni la nuit ni le jour la parole de Dieu ne quitte tes lèvres. Et qu'en tout temps ton travail soit de méditer les divines Écritures. Aie un psautier et apprends les Psaumes. Que le soleil à son lever voie le livre entre tes mains. A la troisième heure aie une synaxe (une réunion liturgique), car c'est à cette heure-là que fut assemblé le bois de la croix. De même à la sixième heure, récite tes prières avec des psaumes, des pleurs et des supplications, car c'est à cette heure que le Fils de Dieu a été suspendu à la croix. De même à la neuvième heure, avec des

hymnes et des doxologies, confessant tes péchés avec larmes, prie Dieu, car c'est à cette heure que le Seigneur attaché à la croix rendit l'âme. Et après la synaxe de la neuvième heure, mange ton pain à table en rendant grâces à Dieu par ces mots : « Béni soit Dieu qui a pitié de nous, et nous nourrit depuis notre jeunesse, qui donne sa nourriture à toute chair. Remplis nos cœurs de joie et d'allégresse, pour qu'ayant en tout le nécessaire, nous abondions en toute œuvre bonne, dans le Christ Jésus notre Seigneur, avec qui t'est due la gloire, la puissance, l'honneur et l'adoration, avec le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen ».

Et quand tu seras assise à table et que tu te mettras à rompre ton pain, marque-le trois fois du signe de la croix, et rends grâces ainsi :

« Nous te rendons grâces, notre Père, pour ta sainte résurrection que tu nous as fait connaître par Jésus ton enfant ; et comme ce pain qui est sur cette table était dispersé et a été rassemblé pour ne faire qu'un, qu'ainsi soit rassemblée ton Église des extrémités de la terre dans ton royaume, car à toi est l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Amen ».

Cette prière, tu dois la dire en rompant le pain quand tu veux manger ; et quand tu poses le pain sur la table et que tu veux t'asseoir, dis le *Notre Père*

tout entier. Quant à la prière indiquée plus haut, « Béni soit Dieu... », nous la disons après avoir mangé en nous levant de table. S'il y a à table une catéchumène, qu'elle ne prie pas avec les fidèles, et ne t'assieds pas avec elle pour manger le pain. Ne t'assieds pas non plus sans nécessité pour prendre ta nourriture avec des femmes de mauvaise tenue et qui aiment à rire. Car tu es sainte pour le Seigneur ton Dieu, et ta nourriture et ta boisson sont sanctifiées, car elles sont sanctifiées par des prières et de saintes paroles. Avec toi mangeront des vierges pieuses et religieuses ; tu ne prendras pas ton repas avec des femmes orgueilleuses, et tu ne te feras pas une amie d'une femme vantarde... Si une femme riche est à table avec toi, et que tu voies une pauvresse, invite-la à manger et ne rougis pas d'elle à cause de la riche. Ne préfère pas la gloire des hommes à la gloire de Dieu : car Dieu est le Dieu des pauvres et des gens de rien.

Toi donc, servante de Dieu, quand tu te lèves ou que tu t'assieds, quand tu travailles ou que tu manges, quand tu vas prendre ton rapos sur ta couche ou que tu te lèves, que la louange de Dieu ne cesse pas sur tes lèvres. Bienheureuses les oreilles qui reçoivent ces paroles. Quand tu arrives à la dou-

zième heure, fais une synaxe plus longue avec les vierges tes compagnes. S'il n'y en a pas, achève seule ta prière en présence de Dieu qui t'écoute. Il est bon de verser des larmes devant Dieu. Souviens-toi de la douzième heure, quand notre Seigneur est descendu aux enfers...

Lève-toi au milieu de la nuit, et chante des hymnes au Seigneur ton Dieu. Car c'est à cette heure que notre Seigneur est ressuscité d'entre les morts, et a chanté des hymnes à son Père ; c'est pourquoi il nous a été commandé de chanter des hymnes à Dieu à cette heure-là. Lève-toi donc et dis d'abord ce verset : « Au milieu de la nuit je me levais pour te confesser sur les jugements de ta justice ». Et prie, et commence à dire tout le psaume 50e, jusqu'au bout. Voilà ta règle pour chaque jour. Récite autant de psaumes que tu peux le faire en restant debout, et à chaque psaume fais une prière et une génuflexion, en confessant avec larmes tes péchés au Seigneur, et lui demandant son pardon. Tous les trois psaumes tu diras *Alleluia*. S'il y a des vierges avec toi, qu'elles psalmodient aussi, et dites la prière l'une après l'autre. Au lever du jour, dites le psaume : « O Dieu, mon Dieu, je me lève le matin pour te chercher. Mon âme a soif de toi ». Et quand paraît le soleil : « Bénissez le Seigneur, toutes les œuvres

du Seigneur. Gloire à Dieu dans les cieux, paix sur la terre et pour les hommes de bon vouloir. Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons, etc. [1] ».

Mais gardons la charité, qui est la plus grande des vertus...

Dans l'église garde le silence, et ne dis pas un mot, mais ne sois attentive qu'à la lecture. S'il te vient à l'esprit l'idée de faire une chose quelconque, ne t'y livre pas avec précipitation, pour ne pas être le jouet de l'ennemi ; mais fais tout selon le conseil des anciennes. Quand tu psalmodies ou que tu pries, ne laisse pas les pensées étrangères entrer dans ton cœur. Je t'en prie, ma chère sœur, écoute avec attention les préceptes inscrits en ce livre. Considère ce qui est écrit non seulement avec les yeux du corps, mais aussi avec le regard intérieur. Applique ton esprit à chacun de ces préceptes et accomplis-les. Si tu les gardes, tu seras digne d'entrer dans la chambre du roi. Ne dis pas en ton cœur : Comment pourrai-je faire tout cela ? N'aie pas de pensées timides, mais si tu gardes ces commandements avec zèle, tu auras Dieu pour allié dans le combat. Car pour ceux qui craignent Dieu, ses comman-

1. On reconnaît les premiers mots du *Gloria in excelsis*, hymne du matin de la liturgie grecque, cantique de louange au Christ, qui remonte au IIe siècle.

dements ne sont pas lourds. Qu'à toute heure l'huile ne manque pas dans ta lampe, de peur qu'à son arrivée l'époux ne la trouve éteinte. Tu ne sais pas quand il viendra, pendant le premier sommeil, ou le matin. Sois donc prête, afin que quand il viendra tu ailles à sa rencontre avec les vierges sages, ayant de l'huile dans ta lampe, c'est-à-dire tes bonnes œuvres. A toute heure souviens-toi de ta fin ; aie chaque jour devant les yeux la mort ; souviens-toi de celui à qui tu auras à te présenter.

C'est une chose lourde que l'ascèse, la continence est difficile à porter ; mais il n'y a rien de plus doux que l'époux céleste.

(*De virginitate*, 12-13, 16, 20, 23 ; P. G. 28, 264-268, 269-272, 276, 280).

## V

## *VIRGINITÉ ET HUMILITÉ*

### SAINT AUGUSTIN

Le traité *De la sainte virginité* fut composé vers 401, peu après le livre *Sur le bien du mariage*. Contre l'hérésie de Jovinien, Augus-

tin établit la supériorité de la virginité sur le mariage, lequel d'ailleurs n'est pas un mal. Après avoir ainsi établi l'excellence de la virginité consacrée, il montre qu'elle doit être gardée par une forte humilité.

Sans aucun doute, c'est le Christ lui-même qu'il faut contempler comme le maître et le modèle par excellence de l'intégrité virginale. Que prescrire de plus aux continents concernant l'humilité que Celui qui a dit à tous : « Mettez-vous à mon école parce que je suis doux et humble de cœur » ? Or il venait de rappeler sa grandeur. Et voulant de même montrer combien, si grand qu'il soit, il s'était fait petit à cause de nous : « Je vous bénis, » dit-il, « Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et les avez révélées aux petits. Oui, Père, (je vous bénis) de ce qu'il vous a plu ainsi. Toutes choses m'ont été données par mon Père ; personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils a voulu le révéler. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai. Prenez sur vous mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur ». (*Matth.* XI, 25-29).

Oui, celui à qui le Père a tout donné et que personne ne connaît si ce n'est le Père ; celui qui seul connaît le Père, avec celui à qui il lui a plu de le révéler, celui-là n'a pas dit : « Apprenez de moi à construire le monde ou à ressusciter les morts, mais « que je suis doux et humble de cœur ». O salutaire doctrine ! O Maître et Seigneur de ces mortels à qui la mort a été servie et versée dans la coupe de l'orgueil. Il n'a pas voulu enseigner ce qu'il n'était pas lui-même ; il n'a pas voulu ordonner ce que lui-même ne faisait pas. Je te vois, ô bon Jésus, avec les yeux de la foi que tu as ouverts en moi, je te vois criant et disant, comme si tu haranguais le genre humain : « Venez à moi et mettez-vous à mon école ». Quelle est la leçon, je t'en conjure, ô Fils de Dieu par qui tout a été fait, et tout ensemble, ô Fils de l'homme, qui as été créé parmi tant d'autres choses, quelle est la leçon que nous venons apprendre à ton école ? — « Que je suis doux », dit-il, « et humble de cœur ». Voilà donc à quoi se réduisent tous les trésors de sagesse et de science cachés en toi (*Coloss.*, II, 3) : A apprendre de toi cette leçon capitale : « que tu es doux et humble de cœur ». Est-ce donc chose si grande d'être petit que, si ce n'était à ton école, à toi si grand, on ne pourrait absolument pas l'apprendre ? Assurément. L'âme ne peut

en effet trouver le repos qu'après avoir résorbé cette enflure fiévreuse qui la faisait grande à ses yeux tandis que pour toi elle n'était que malade.

Qu'ils t'écoutent, qu'ils viennent à toi, qu'ils apprennent de toi à être doux et humbles, ceux qui recherchent ta miséricorde et ta vérité, en vivant pour toi, pour toi, non pour eux. Qu'il entende cela, celui qui peine et est chargé, qui ploie sous son fardeau jusqu'à ne point oser lever les yeux au ciel, le pécheur qui se frappe la poitrine et n'approche que de loin (*Luc*, XVIII, 13). Qu'il entende, le Centurion, qui n'était pas digne que tu entres sous son toit (*Matth.*, VIII, 8). Qu'il entende, Zachée, le chef des publicains, quand il rend au quadruple le fruit coupable de ses péchés (*Luc*, XIX, 2, 8). Qu'elle entende, la femme qui avait été pécheresse dans la ville et qui répandait d'autant plus de larmes à tes pieds qu'elle avait été plus éloignée de tes pas (*Luc*, VII, 37-38). Qu'ils entendent, les femmes de mauvaise vie et les publicains qui dans le royaume des cieux précèdent les scribes et les pharisiens (*Matth.*, XXI, 31). Qu'ils entendent, les malades de toute sorte dont on te faisait un grief d'avoir été le convive : grief de soi-disant bien portants qui ne cherchaient pas de médecin, alors que toi, tu étais venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs à la pénitence

*(Id.*, IX, *11-13).* Tous ceux-là, quand ils se tournent vers toi deviennent facilement doux et humbles devant toi, au souvenir de leur vie pleine d'iniquités et de ta miséricorde pleine de pardon ; car « là où le péché a abondé, la grâce a surabondé » (*Rom.*, v, *20).*

Mais considère l'armée des vierges, de ces saints jeunes gens et jeunes filles. C'est dans ton Église que cette élite a été formée ; c'est là que, dès le sein maternel, pour toi, elle a été multipliée ; là que sa langue s'est déliée pour prononcer ton nom, ce nom qu'elle a sucé et bu comme le lait de son enfance. Il n'en est pas un dans ce nombre qui puisse dire : « ...Moi qui fus d'abord blasphémateur et persécuteur et insulteur ; mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'ai agi par ignorance n'ayant pas encore la foi » *(I Tim.*, I, *13).* Bien mieux, cela même dont tu n'as pas fait un précepte, mais que tu as seulement proposé à qui voudrait s'en emparer, en disant : « Que celui qui peut comprendre, comprenne », ils l'ont saisi, ils l'ont promis. Et en vue du royaume des cieux, sous l'effet non de ta menace, mais de ton exhortation, ils se sont fait eunuques (*Matth.*, XIX, *12).*

Crie leur — qu'ils t'entendent — crie leur que tu es doux et humble de cœur. A proportion de leur

grandeur, qu'ils s'abaissent en toutes choses afin de trouver grâce devant toi. Ils sont justes, mais est-ce comme toi, toi qui justifies l'impie ? Ils sont chastes : mais c'est dans le péché que leurs mères les ont nourris dans leur sein (*Ps.*, L, 7). Ils sont saints : mais toi, tu es de plus le saint des saints. Ils sont vierges : mais ils ne sont pas nés d'une vierge. Ils ont l'intégrité de l'esprit et de la chair, mais ils ne sont pas le Verbe fait chair. Et cependant qu'ils apprennent, non de ceux à qui tu remets leurs péchés, mais de toi-même, de toi, l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde (*Joan.*, I, 14-29), que tu es doux et humble de cœur.

Ame pieuse et chaste, tu n'as pas laissé le champ libre à l'appétit de la chair, pas même jusqu'à contracter un mariage permis ; ce corps qui va périr, tu ne l'as pas livré même pour lui ménager une postérité ; tu as suspendu le cours des mouvements charnels, en pliant dès cette terre tes membres aux mœurs du ciel ; oh ! ce n'est pas moi qui t'enverrai apprendre l'humilité auprès des publicains et des pécheurs, bien qu'ils doivent précéder les orgueilleux au royaume des cieux ; ce n'est pas vers eux que je t'enverrai. Ceux qui ont été délivrés du gouffre de l'impureté ne sont pas dignes de servir de modèles à la virginité sans déchéance. C'est au Roi

du ciel que je t'envoie, à celui par qui les hommes ont été créés et qui a été créé pour les hommes parmi les hommes ; à celui dont la beauté l'emporte sur les enfants des hommes (*Ps.*, XLIV, 3), et qui a été méprisé par les enfants des hommes, pour les enfants des hommes ; à celui qui, maître des anges immortels, n'a pas dédaigné d'être le serviteur des mortels. Ce n'est assurément pas l'iniquité qui l'a fait humble, lui, mais la charité, « la charité qui n'est pas envieuse, qui ne s'enfle point d'orgueil, qui ne cherche point son intérêt » (*I Cor.*, XIII, 4, 5) ; car « le Christ n'a pas eu de complaisance pour lui-même ; mais selon qu'il est écrit à son sujet : Les outrages de ceux qui t'outragent sont tombés sur moi » (*Rom.*, XV, 3).

Viens donc à lui et apprends qu'il est doux et humble de cœur. Tu n'iras pas vers celui qui n'osait pas, sous le poids de son iniquité, lever les yeux au ciel ; mais à celui qui descendit du ciel entraîné par la charité (*Joan.*, VI, 38). Tu n'iras pas vers celle qui, en quête du pardon de ses crimes, arrosa de ses larmes les pieds de son Maître ; mais tu iras vers celui qui après avoir accordé le pardon de tous les péchés, lava les pieds de ses serviteurs (*Id.*, XIII, 5). Je connais la dignité de ta virginité ; je ne te donne pas en modèle le publicain qui accuse hum-

blement ses fautes ; mais je redoute pour toi le pharisien qui vante orgueilleusement ses mérites (*Luc*, XVIII, 10-14). Je ne dis pas : Sois comme celle dont il est dit : « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé » ; mais je crains que tu n'aimes peu si tu estimes que l'on t'a remis peu de choses (*Id.*, VII, 38-47).

*De Sancta Virginitate*, Trad. J. SAINT MARTIN, *éd. cit.*, pp. 265-273.

# TABLE



---

Visa de censure nº 646.
Nº d'ordre chez l'éditeur : nº 4.287.

S. I. L. I. C., imprimerie, 41, Rue du Metz, Lille. 2411